

TRIBUNE DE L'IMMIGRATION



7^{ÈME} CONFÉRENCE NATIONALE DE L'IMMIGRATION



**Réflexion et Action
pour
une pleine citoyenneté**



MILITANTS À L'HONNEUR

Les participants à la 7^{ème} Conférence ont tenu à mettre à l'honneur quelques militants. Ainsi, Odette, Maria, Mme Idiri et Mohamed Chelli ont été ovationnés pour leur contribution particulière à la réussite de la 7^{ème} Conférence.

A Jean Bellanger
et à tous les camarades
du Collectif national
immigration

Gennevilliers le 25 juin 92

Chers Camarades,

Aujourd'hui c'est pour moi une grande joie puisque vous avez voulu récompenser ma vie de militant, en me donnant une médaille de la CGT à la fin de la 7^e Conférence nationale sur l'immigration, ainsi qu'un livre qui retrace l'histoire de notre organisation.

Il faut dire que le courage, la persévérance et la lutte quotidienne des militants de la CGT dont je suis, sont facilités par l'engagement des travailleurs les plus humbles dans l'entreprise et les chantiers.

Sans leur soutien, il serait impossible d'avoir des militants. Je souhaite que les luttes continuent à renforcer la solidarité entre les travailleurs français et leurs camarades immigrés.

C'est pourquoi, je me suis toujours battu depuis mon entrée dans le Collectif Immigration de la CGT entre 1966 et 67 à l'époque du groupe des langues.

Je vous remercie de tout cœur, chers camarades, pour l'amitié que nous m'avez donnée.

Vive l'amitié et la solidarité entre les travailleurs.

Mohamed Chelli





SOMMAIRE

Militants à l'honneur

- p. 1** *Editorial par A. Deluchat*
- p. 3** *Présentation de la 7^{ème} Conférence*
- p. 7** *Rapport d'ouverture de Jean Bellanger*
- p. 20** *Extraits du rapport de la Commission des mandats*
- p. 22** *Extraits d'interventions*
- p. 30** *Synthèse des travaux*
- p. 33** *Intervention de Louis Viannet*
- p. 37** *Déclarations et messages*

LA TRIBUNE DE L'IMMIGRATION
263, rue de Paris -
93516 Montreuil Cedex
Directeur de la publication
Jean Bellanger
Responsable de la rédaction
Mourad Allal
Responsable de la diffusion
Henri Lesage

Conception - Réalisation
Photocomposition Impression
PARIS PRO-MOTION
Tél. 42 38 98 37 • Fax. 42 40 51 43

édito

UN DÉBAT DE QUALITÉ

La CGT vient de tenir sa 7^{ème} Conférence nationale de l'Immigration. Cette initiative a recueilli un large écho :

- 11 régions et 17 fédérations les plus sensibles aux questions de l'immigration étaient largement représentées.
- 21 nationalités étaient présentes.
- Les Fédérations, secteurs confédéraux qui ne sont pas directement confrontés à cette question, ont participé efficacement.
- Les travailleurs français et immigrés ont échangé et confronté leurs analyses.

Le débat des deux journées a été d'une grande qualité. Il a permis d'enrichir la réflexion confédérale, d'aborder les questions du présent, de tracer des perspectives pour l'action commune de tous les salariés de notre pays, en tenant compte des spécificités provenant de structures particulières.

La 7^{ème} Conférence a été en prise directe avec tous les problèmes qui surgissent et les délégués ont affirmé leur volonté de faire de partager au plus grand nombre les voix et issues qui sont contenues dans les propositions que nous avançons et qui sont celles du 44^{ème} Congrès. Les militants CGT, qu'ils soient français ou immigrés, font la CGT. Ils y ont toutes et tous leur place à égalité dans les responsabilités. La 7^{ème} Conférence souhaite des salariés auteurs et acteurs pour faire vivre les revendications, pour combattre les injustices et les exclusions, pour faire progresser l'égalité, la liberté, la fraternité, pour réussir le progrès économique et social, pour gagner des milliers de gens à la paix et au désarmement.



Décidément dans tous les domaines, les travailleurs immigrés contribuent à la création de richesses. Ils doivent avoir les mêmes droits économiques et sociaux que tous les travailleurs et notamment leur exigibilité aux Prud'hommes.

La réalité pourtant nous claque à la figure avec la politique du logement et les situations vécues en grande partie par eux, comme c'est le cas avec les familles de toutes les nationalités qui sont contraintes d'occuper l'esplanade de Vincennes pour obtenir un logement. Nous les avons assurés de notre soutien total face à l'arbitraire du Maire de Paris. C'est le cas avec le chômage, 38 % des jeunes de moins de 25 ans hors CEE au chômage (la moyenne nationale est de 19 %).

L'action de la CGT vise à agir dans l'entreprise et dans la cité. Toutes les questions nous concernent. Le rôle et la place des Unions Locales sont primordiaux. Ce n'est pas le cas avec les Maisons des Citoyens ou les couches de peinture dans les entrées des immeubles que les problèmes seront résolus. C'est en agissant sur les causes qu'il faut mettre tous les efforts. Quant à l'Europe, la CGT est pour celle des travailleurs et le traité de Maastricht ne répond pas aux préoccupations des salariés de notre pays.

Claude Julien l'a analysé dans le "Monde Diplomatique" de juin 1992 en ces termes :

"Le traité entrera en vigueur : Au service de quelle politique économique et sociale les Douze mettront-ils cet outil ? Silence sur les tribunes officielles. Les mêmes conceptions économiques prévaudront ainsi dans les deux moitiés de l'Europe :

- A l'Ouest, sous l'œil vigilant de la Banque centrale européenne
- A l'Est, sous la poigne de fer du F.M.I..."

La citoyenneté européenne ouvre, pour tout citoyen de la CEE résidant dans un état membre, au droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales et européennes. Cela correspond en partie à notre revendication. Le risque majeur, au travers de cette citoyenneté européenne, concerne les résidents non membres de la CEE, qui avec le renforcement des accords de Schengen, vont se trouver dans une situation de rejet encore plus forte d'autant que les pays de l'AELE (Alliance Européenne Libre Echange) veulent voir étendues ces mesures afin de renforcer les politiques migratoires notamment en provenance de l'Est. La CGT affirme d'autant sa volonté d'obtenir le droit de vote des travailleurs immigrés aux élections locales.

En résumé, la 7^{ème} Conférence décide de s'engager concrètement dans la CGT :

- Par une présence active dans les luttes et aux élections prud'hommales,
- Dans la campagne internationale pour l'abolition de la dette et pour la coopération dont le 21 mars 1993 constituera un moment fort,
- Par une participation active dans les directions syndicales pour œuvrer au renforcement de la CGT.

Tels sont les grands axes de cette Conférence qui fera date tant dans la participation que dans la qualité des débats. Maintenant c'est au pied du mur que l'on voit le maçon. Alors nous sommes tous au pied du mur.

André Deluchat



La 7^{ème} Conférence, ce fut avant tout un échange à partir d thèmes précis présentés par la Tribune et discutés selon l'expérience de chacun. Cette Tribune rend compte des échanges des trois séances plénières et la "synthèse" propose en quelque sorte un résumé de priorités.

Mais la 7^{ème} Conférence ce fut également :

- un lieu d'échanges,
- une fête,
- un temps où le cœur et l'émotion avaient autant de place que la raison.

Ce fut la minute de silence lors de la première séance où les délégués pensèrent à Youkana, le vieux militant algérien, fidèle entre les fidèles qui nous avait quittés quelques mois plutôt.

Ce fut le graphique de la fête de l'Aïd (1) offerte à chaque délégué par Mohamed Amri. Ce fut l'ovation des délégués à Lahouari Mekarbeche, cet ouvrier de 48 ans de Renaud Choisy, qui par sa détermination et le soutien des ses camarades obtient sa réintégration après plusieurs semaines de grève de la faim.

Ce fut l'enthousiasme partagée d'entendre Leila présentant la lutte de la Ciotat et le livre de C. Hoarreau. Ce fut le salut fraternel de

PRESENTATION DE LA 7^{ème} CONFÉRENCE

Louis Viannet à Jean Laulhère, venu sur sa chaise roulante en compagnie de Marine, assister à la soirée culturelle. Ce fut le témoignage de cette jeune déléguée de Grenoble excusant son retard pour avoir participé le matin, en famille, aux obligations de l'Aïd... Quelle fougue, quelle ardeur pour défendre ses compagnons de travail.

Ce fut les applaudissements envahissants à la simple évocation du "droit de vote" que submergeaient les applaudissements. Ce fut également l'intervention de Fabienne, déléguée CGT de l'OFPRA, sanctionnée pour avoir osé contrer les orientations de l'Office au sujet du droit d'asile : "Nous sommes un office de protection de réfugiés" et pas autre chose.

Ce fut la petite cérémonie familiale avec remise de





bouquets pour Maria, Odette, et Madame Idiri et M. Chelly, cet ancien qui connu la dureté de la guerre d'Algérie et plus particulièrement cette nuit mémorable ensanglantée du 17 octobre 1961 à Paris où des milliers d'algériens furent noyés dans "le silence du fleuve" comme le rappelle Anne Tristan. Ce fut les reportages audiovisuels proposés par les court-métrages sur les accidents du travail ou la précarité.

Les artistes

Certes notre trop faible budget ne nous permettait pas d'engager des vedettes aux cachets somptueux ; tous les artistes qui se présentèrent avaient conscience de participer à la Fête de la CGT. Joao Ramos et Amarouze Areski présentèrent ces artistes en les situant dans le contexte de notre 7^{ème} Conférence :

- Xiomara Fortuna : l'haïtienne rappelant la lutte de son peuple encore aujourd'hui.
- Le Groupe "Cerat" : groupe kurde de chanteurs et danseurs de Paris
- Les groupes espagnols et portugais malgré la défaillance d'un amplificateur donnèrent un riche échantillon de leur savoir-faire, varié, pittoresque et d'une grande beauté dans leur simplicité. Nous sentions qu'il s'agissait d'une équipe où chacun vivait intensément en communion avec la culture du pays d'origine, de l'enfant à l'adulte en passant par la famille.

Ce spectacle simple, enthousiaste, intimement intégré à la vie de nos amis ne pourrait-il pas devenir l'an prochain, selon Joao Ramos, ce festival anti-raciste avec ces mêmes artistes et leurs supporters dans le patio de la CGT comme ce soir.

Enfin, pour le repas de clôture, Amazouze Areski et les amis de Renaud, présentèrent une chanteuse algérienne renommée. Elle permit d'animer ce dernier repas dans le rythme et la gaieté. Merci à toutes et tous, particulièrement à celles et ceux qui payèrent de leur personne pour la réussite de notre 7^{ème} Conférence :

- Le service d'ordre avec Gilbert, Jean et ses amis de Saint-Denis,
- L'accueil des invités avec Hamed Harimza et ses camarades de la Croix Rouge et de la Santé,
- Le personnel de la Maison,
- Les techniciens qui oublièrent d'enlever "la banderole de la Tribune" pour une pub gratuite.

La 7^{ème} Conférence se poursuit... Les pétitions pour l'éligibilité aux élections des prud'hommes continuent. Le stage de Courcelles (du 11 au 17 octobre 1992) enregistre les inscriptions (Cf. Fiche d'inscription). La campagne d'abonnement à la Tribune est à nouveau engagée. Fin septembre le point des abonnements sera fait.

La Rédaction

FICHE D'INSCRIPTION À RETOURNER le plus rapidement possible au :
SECTEUR MIGRANTS - 263, rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex .

Nom :

Prénom :

Age :

Nationalité :

Adresse (où doit être envoyée la convocation) :

Entreprise :

Fédération d'industrie :

Responsabilités syndicales :

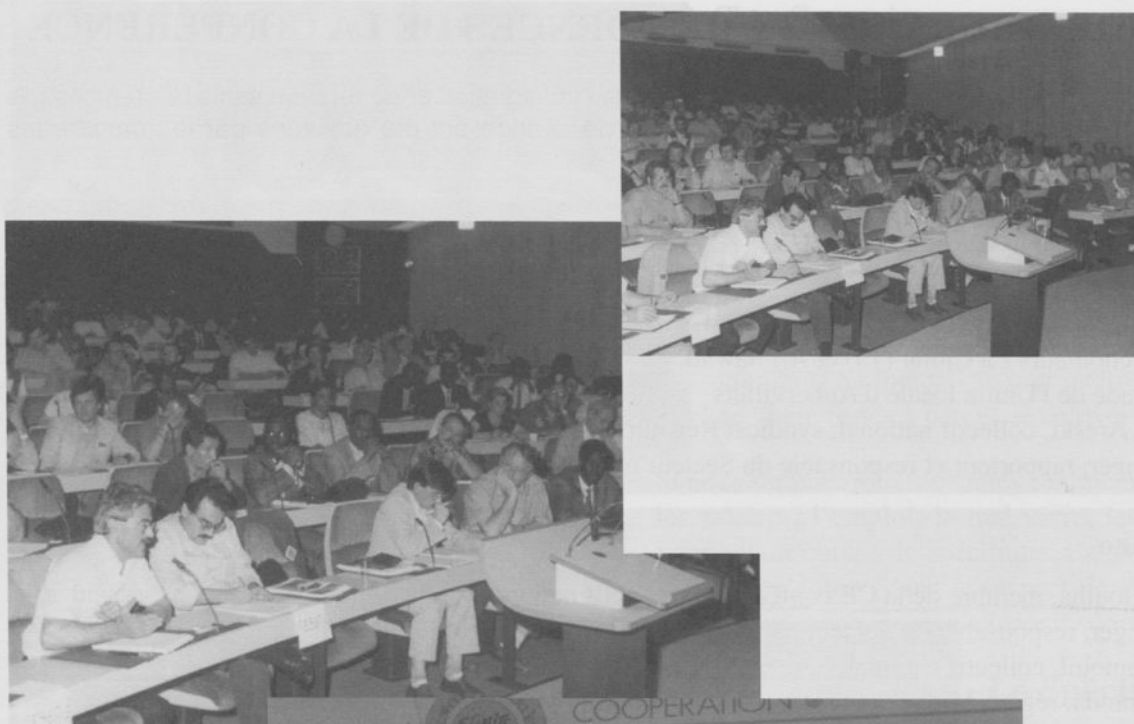
Inscription transmise par (à préciser) : Syndicat FD UD UL

Cachet de l'organisation

Signature du Secrétaire



Présentation de la 7^{ème} Conférence





Présentation de la 7^{ème} Conférence

COMMISSIONS, BUREAU ET PRÉSIDENCES DE LA CONFÉRENCE

Le bureau de la Conférence a été formé du Collectif national de l'Immigration et de représentants par régions ; ils ne siègent pas pour autant à la Tribune. Les présidences de séance ont été assurées par les camarades suivants :

Première séance

Jean-Pierre Revardel, secrétaire URIF
André Deluchat, membre du Bureau confédéral
Comité de chômeurs La Ciotat (13) et Ali Sawadogo
Une camarade de l'Union locale d'Aubervilliers
Amazouze Areski, collectif national, syndicat Renault
Jean Bellanger, rapporteur et responsable du Secteur national Migrants.

Deuxième séance

✗ Allaya Zagloulha, membre de la CE confédérale, collectif national 91
Jean Bellanger, responsable du Secteur national Migrants
Gérard Chemouil, collectif national, bureau UD de Paris
Joakim Miranda, région Midi-Pyrénées, secteur cheminot
Mounira Talbi, région PACA, CNPI Var
Samuel Bitanga, collectif national 94, secteur Chimie
Marie-José Isabey, fédération du commerce

Troisième séance

✗ Accueil des associations avec Louis Viannet, secrétaire confédéral
✗ Joao Ramos, membre de la CE confédérale
Amazouze Areski, collectif national, syndicat Renault
✗ Ali Sawadogo, Allaya Zagloulha, membres de la CE confédérale
Abdallal Fraygui, collectif national
Jean Bellanger, responsable du Secteur national Migrants

Troisième séance

Henri Lesage, président, membre du collectif national
Jean Bellanger, responsable du Secteur national Migrants
Madame Idiri, déléguée du personnel, secteur nettoyage
André Deluchat, membre du Bureau confédéral
Keïta, bureau régional Ile de France, secteur Chimie
Ali Sawadogo, Allaya Zagloulha, membres de la CE confédérale

Commission

Une équipe chargée de la synthèse de la Conférence et de l'examen des mandats présentera une analyse succincte et les priorités à souligner.

Gérard Chemouil, collectif national, bureau UD de Paris
Roger Ferrand, collectif national, bureau fédération des métaux
Mourad Allal, rédacteur de "Tribune"
Richard Mernet, commission nationale, bureau UD du Rhône
Keïta, commission nationale US Seine-Saint-Denis.



Chers Camarades,

POURQUOI UNE 7^{EME} CONFERENCE ET TOUT D'ABORD POURQUOI EST-IL NECESSAIRE DE SE REUNIR POUR PARLER DES QUESTIONS DE L'IMMIGRATION ?

Dans le cadre de la préparation, et nous en avons rendu compte dans *Le Peuple* dans un article intitulé "la 7^{EME} Conférence, un geste significatif", quelques camarades immigrés ou français se sont interrogés, est-il nécessaire de "faire bande à part et de cultiver le particularisme ?"

Si nous sommes tous affrontés aux mêmes revendications sur les salaires, l'emploi, le mal vivre, les injustices... Faut-il pour autant oublier le spécifique, l'attention particulière aux uns et aux autres, dans le respect de l'identité qui fait leur force ?



Le Spécifique

Il est nécessaire d'être attentifs à chaque homme, à chaque femme pour être mieux en état de communiquer les revendications, même générales qui s'appliquent à tous, nécessitant une approche en fonction du vécu de chacun.

Quand Lahouari Mebarbeche, travailleur de chez Renault à Choisy-le-Roi, âgé de 48 ans est obligé de faire la grève de la faim

pour se faire entendre, ce n'est pas n'importe qui avec sa personnalité, il attire l'attention sur les travailleurs immigrés qui,

RAPPORT D'OUVERTURE

de Jean BELLANGER

Responsable du secteur Migrants





dans des secteurs comme l'automobile, ont donné 20 - 30 - 40 ans de leur vie et de leur santé pour que la Régie prospère. Comme le précisent le Syndicat CGT Renault de Choisy, l'Union locale, l'Union départementale et l'Union syndicale des Travailleurs de la Métallurgie :

“La direction de Renault poursuit, au nom de la compétitivité, de la rentabilité financière, au nom de l'Europe de Maastricht, sa politique de licenciements massifs qui rabougrit l'entreprise, brise les hommes et les femmes.”

La spécificité c'est l'attention à chacun, à la valeur qu'il représente en lui-même et collectivement. Les questions de l'immigration ne peuvent être traitées ou abordées uniquement par les immigrés eux-mêmes ou par ceux qui connaissent mieux la question, et je tiens à remercier et à souligner la présence des camarades responsables de différents secteurs confédéraux ou de fédérations pour qui les questions pourraient paraître secondaires dans la mesure où les immigrés sont absents de leur corporation.

La Commission des mandats en rendra compte ; je veux pourtant faire exception en soulignant la présence des syndicats CGT de la Police, de l'OFPPA, des PTT, des Banques, des Cheminots, de l'EDF, des Transports, de l'OMI, de l'Institut d'Histoire Sociale, du Secteur Social. Vous n'êtes pas détachés pendant deux jours pour suivre les travaux de la 7^{EME} Conférence nationale des immigrés.

Nous sommes ensemble pour une meilleure prise en compte de toutes ces questions.

Les mots d'ordre

Les mots d'ordre, inscrits sur les calicots, que nous verrons tant ici dans la salle du CCN, dans le patio et sur la scène doivent nous permettre, durant ces deux jours, de valoriser quelques orientations qui devraient devenir pour la CGT des exigences.

- 1° - Justice - Emploi - Dignité - Responsabilités - Paix - Coopération.
- Français - Immigrés Unis
- Pour l'égalité et contre les exclusions.

Ces mots d'ordre, sur calicot solide, nous permettront,

je pense longtemps, d'affirmer dans les manifestations notre volonté de lutter ensemble, Français et immigrés contre les exclusions et pour l'égalité où chaque mot à son importance.

2° - “Les immigrés pas plus que les autres salariés ne sont responsables de la crise, ne tombons pas dans le piège du racisme”, ce racisme dont nous parlerons peu durant la Conférence, sinon pour l'attaquer à ses racines.

3° - La Tribune - la revue de la CGT, “utile” aux travailleurs.

N'oublions pas que sans la “Tribune” et sans organisation dans nos syndicats, notre 7^{EME} Conférence risque d'être seulement un feu de paille, certes lumineux et clair.

oOo



Le Colloque CGT/ISERES d'octobre 1990 avait pratiquement abordé les mêmes thèmes que ceux qui ont été présentés dans la Tribune de l'Immigration “Spécial 7^{EME} Conférence”. Nous les avons repris dans le cadre de la 7^{EME} Conférence.

Il s'agit, en effet pour la CGT, d'intérioriser, de réfléchir à partir de notre propre vécu à l'entreprise ou dans le quotidien de la cité et de la vie familiale.

Reprenons rapidement chacun de ces thèmes en mettant en relief tel ou tel aspect.



ENTREPRISE

La Précarité - La lutte

L'histoire de l'immigration dans le monde a toujours été étroitement mêlée à la conjoncture économique et politique du monde.

Le fait migratoire n'a rien de fatal pas plus au XVIII^e siècle au début de l'ère industrielle qu'au XIX^e siècle sous l'ère coloniale ou au XX^e siècle avec le néocolonialisme et la détérioration de l'axe nord-sud.

Hier "armée de réserve", "main d'oeuvre docile", corvéable à merci et concurrente de la main-d'oeuvre nationale, aujourd'hui, l'immigration est plus souvent touchée par la "précarité" qui caractérise le mal de la classe ouvrière d'aujourd'hui. Elle subit plus le chômage, plus les accidents du travail.

Vous verrez, dans le film vidéo qui vous est proposé et réalisé par Patrick LE GALL, toute une série de séquences qui illustrent mon propos et met en relief des situations de précarité et de pénibilité du travail d'aujourd'hui :

- la révolte des Peugeot de Mulhouse, pour leur salaire et leur dignité ;
- le travail de nuit à Rungis et sa pénibilité ;
- les chantiers du Bâtiment et la déqualification ;
- le travail agricole et la champignonnière sur les bords de Loire et la maladie

Un autre film tourné par la 5⁽¹⁾ et présenté par la CGT Construction Ile-de-France rappelle que 394 salariés du Bâtiment sont morts pour la rentabilité des chantiers.

Nos amis de Reinier, Nice, Toulouse, Lyon et Saint-Denis, ceux de la Construction, du Nettoyage, les Bûcherons de l'Ariège auront sans doute l'occasion de décrire leur situation mais également les succès qu'ils ont obtenus et ceux qui restent à obtenir. Les travailleurs immigrés, sans complexe, montrent souvent à leurs employeurs mais également à tous les salariés qu'ils peuvent conduire des luttes avec succès.

Ce fut le cas chez Reinier à Nice. Pour toute réponse au cahier de revendications le patron réagit après 15 jours d'action, licencie quatorze salariés pour faute lourde et demande le licenciement du délégué syndical CGT.

Les salariés de l'entreprise, l'Union locale de Nice répondent et font appel au Conseil des Prud'hommes et agissent dans l'entreprise.

A ce jour, tous les salariés intérimaires (+10) sont embauchés définitivement. Des mesures d'hygiène se mettent en place, un plan de formation professionnelle est en cours.

Le même processus a lieu à Toulouse avec l'appui des Cheminots de la CGT, de l'Union locale et de l'Union départementale. Je sais qu'il en est de même avec nos camarades de Lyon et j'espère bientôt à Saint-Denis - Plaine.

Il faudrait également parler, comme l'a fait la Tribune de l'Immigration de nos six camarades marocains, anciens des houillères du Nord, mineurs de fond, reconvertis dans le Bâtiment à Pau et licenciés pour fait de grève, alors qu'ils ne font que demander leur droit et des conditions de travail normales.

Le travail clandestin :

...C'est vers la fin des années 70, selon Claude-Valentin Marie⁽²⁾ que commence de s'affirmer comme nécessaire et urgent pour accroître la compétitivité de l'économie française, que soit levées les rigidités des systèmes d'emploi et des relations traditionnelles de travail. Sous ce thème étaient tout à la fois visés : la mobilité insuffisante de la main-d'oeuvre, le poids des acquis sociaux sur les coûts de production, la pesanteur des conventions collectives sur les politiques de gestion de la main-d'oeuvre et certaines normes du code du travail jugées parfois trop contraignantes.....

Le travail clandestin toléré par le gouvernement est encouragé par le patronat qui y retrouve son compte. Le patron trouve, en effet là, une main-d'oeuvre docile, silencieuse et inorganisée et devient alors le maître absolu qui ignore :

⁽¹⁾ On peut se les procurer au Secteur

⁽²⁾ Rapport "Travail clandestin, trafics de main-d'oeuvre et formes illégales d'emploi".

- les conventions collectives ;
- le salaire minimum et les heures supplémentaires ;
- les contrats à durée indéterminée ;
- les conditions de travail.

Bref, comme le précise Claude-Valentin Marie, il pratique la déréglementation prônée par le libéralisme. C'est le retour à l'époque du libéralisme sauvage et la remise en cause des avantages acquis par les conquêtes sociales.

L'EUROPE

Maastricht

L'Europe c'est une grande ambition mais au service de qui ? Telle est la question que pose Charles DEMONS dans la Tribune de l'Immigration au moment où l'on parvient à des échéances incontournables et que les discussions autour d'un référendum sur Maastricht mettent particulièrement en avant.

Il est légitime de s'interroger sur le contenu de ce projet qui va devenir réalité avec ou sans transformation selon notre force.

Il est inconvenant et digne des temps les plus reculés et des contrées les moins évoluées que les constructeurs de cette Europe osent dire : faites-nous confiance, soyez



dociles, il ne peut sortir que du positif, allons de l'avant ! Acceptez Maastricht, acceptez Schengen !

A cela, la CGT répond : nous voulons voir de plus près et nous prononcer sur le contenu d'une telle opération, il faut être informés pour se prononcer, mesurer les inconvénients et les avantages éventuels et dans l'état actuel, nous disons non. A quoi aboutira la coordination des politiques économiques entre partenaires inégaux en droits et devoirs ? L'Europe sera-t-elle un pôle de développement, point d'appui et d'animation d'une dynamique de développement international ? C'est ce pourquoi nous voudrions nous prononcer, mais est-ce bien là l'ambition de cette Europe ?

En ce qui concerne l'immigration, nous en mesurons déjà les inconvénients.

Nous nous souvenons de Schengen que nous avons dénoncé avec Henri Krasucki ⁽³⁾ à Essen en décembre 1989 alors qu'en catimini les ministres de l'Intérieur de RFA, de France, du Luxembourg, de Hollande et de Belgique préparaient une coopération juridique et politique.

⁽³⁾ Charles Ledermann, le sénateur communiste, présent également à Essen, avait tenu des propos analogues.

Le Traité de Maastricht renforce cette coopération entre états membres sur :

- le droit d'asile ;
- la politique d'immigration ;
- les condition d'entrée et de circulation des pays tiers ;
- la coopération judiciaire douanière et policière ;

Le Fichier

Cette coopération judiciaire et policière est particulièrement marquée par la mise en place de fichiers et de ses trois conséquences :

- 1° - Constitution d'une banque de données ;
- 2° - Exploitation centralisée des informations ;
- 3° - Coordination enquêtes et recherches.

A propos de ce fichier, la CGT a défendu, devant la Commission des Droits de l'Homme, les propositions suivantes :

“Ce fichier ressemble, quel que soit l'objet annoncé, à un fichage de la population de nationalité étrangère qui appelle d'extrêmes réserves, sinon une hostilité de principe.

“Il risque de multiplier les cas de violation du droit au séjour de personnes résidant régulièrement en France ou en instance de régularisation ou en demande de droit d'asile.

“Il pourrait être un outil dont l'utilisation répressive primerait sur les avantages que la technique moderne peut apporter pour alléger le travail administratif, raccourcir les délais et simplifier les démarches.”

Ceci est lié, rappelle la CGT, à la nature du régime en place, à la politique conduite et aux orientations de l'administration.

(Cf. : Dossier Congrès).

Les droits inégaux

Au moment où en France, avec plus ou moins de bonheur il est vrai, nous parlons de politique d'intégration, souvenons-nous qu'un Turc d'Allemagne reste un étranger, un “travailleur invité”.





N'oublions pas que dans la C.E.E. il y a près de 14 millions de chômeurs et que les risques de ghettos, les risques d'exacerbation sont grands, surtout si les organisations politiques les plus conscientes, si les syndicats les plus ouverts, si les associations les plus représentatives ne se font pas entendre ensemble.

C'est le sens de la motion que la CGT a déposée à Bruxelles à la Commission "Libre circulation" au début de cette année et qui fut adoptée par l'ensemble de la Commission dont nos amis présents à cette Conférence, je pense à la CGIL et à la CGTP-IN.

Le Forum des Migrants, dont je tiens à saluer la présence, dans le milieu associatif a engagé la même opération et a rendu un texte public contre le racisme que l'on peut se procurer sur la table de presse.

L'Europe des travailleurs n'est pas celle des technocrates au service des multinationales ; c'est ce qu'ont proclamé **les Commissions Ouvrières** en unité d'action avec l'UGT, avec une grève générale dont le taux de participation a été de 70 à 80 %.

Tout le pays, y compris l'Andalousie avec 1 800 000 actifs, selon Julio RUIZ, protestait contre l'inacceptable réduction des indemnités de chômage au nom de la "convergence" européenne.

Nos amis portugais de la **CGTP-IN** ont également engagé des actions unitaires sur ce thème.

Nos amis de la Fédération des Marins CGT, à l'occasion de leur 56^{ème} Congrès, rappellent que la déréglementation, la création d'un pavillon "Euros" sous la bannière étoilée bénéficiera d'avantages fiscaux et fera régner l'apartheid puisque la moitié des marins viendront des pays tiers et seront payés aux conditions de leur pays !

Cela constitue un recul énorme par rapport aux pavillons nationaux.

J'ai donné l'exemple de la marine marchande pour bien montrer qu'aucune corporation n'est épargnée mais il faudrait parler du textile, de la presse, de la métallurgie, de la chimie...

La tâche syndicale n'est pas pour autant vouée à l'échec et nos combats ne sont pas ceux de l'arrière garde.

Nous avons, au sein de cette Europe qui se



La Ville de Paris poursuit sa campagne d'information, elle refuse de reloger ces familles dans son secteur "Centre de vie". Ils campent alors sur nos ex-propriétés, à nous appuyer sur nos acquis, à faire en sorte que les fameux "droits sociaux fondamentaux" soient revus, corrigés et appliqués. La CGT devrait pouvoir faire entendre sa voix, son expérience dans ce dialogue avec l'ensemble des syndicats européens. Comme le précise Enrico VERCELLINO, membre du Bureau du Comité Economique et Social de la CEE et dirigeant de la CGIL :



"Le début de la marche chaotique des droits sociaux remonte à la proclamation des travailleurs et des personnes dans le Traité de Rome en 1960 puis le Protocole d'Action Sociale des années 1970."

Mais ces deux documents attendent encore d'être achevés et traduits concrètement en directives et normes sociales européennes contraignantes, autrement dit, il ne faut pas en rester aux intentions et aux incantations.

Pour notre part, nous sommes prêts à apporter notre contribution dans les différentes commissions européennes et c'est le sens de nos relations bilatérales avec les syndicats européens, les syndicats des pays d'origine, relations que nous voulons renforcer, **en attendant de trouver, avec notre propre identité, à égalité de droits et de devoirs notre place au sein de la Communauté des syndicats européens.**

CITOYENNETE

Dans le dossier 7^{ÈME} Conférence nationale de l'Immigration, Michèle Bonnechère et Pascal Rennes citent abondamment le "droit ouvrier". Il sera donc facile de se référer à ces excellents textes pour mesurer combien la protection des droits de l'homme étranger est encore fragile et **si notre Conférence n'est pas un feu de paille, nous aurons à nous référer à ces analyses que la Tribune de l'immigration s'efforcera, avec Mourad Allal et son équipe, de rendre plus accessibles à tous.**

Gérard Chemouil, dans sa présentation de la citoyenneté en mouvement, précise bien qu'en tant que syndicalistes nous devons saisir la citoyenneté comme l'objet d'une bataille de classe et d'un débat d'idées.



Ainsi
la
citoyen-
neté ne se
borne pas au
droit de vote ;
serait-il juste d'agir
pour le droit de vote
pour les immigrés aux
élections municipales tout
en ignorant tout ce qui
touche au droit de séjour dans
l'égalité, ou la question de la
double peine.

Pour façonner "un modèle de citoyen-
neté transnationale" solide et durable,
comme le propose le 29 avril 1992, le
Comité économique et social des
Communautés européennes, il y a
encore à faire !

Le droit de vote

Pour éviter les contraintes européennes, la Commission des lois du Sénat français le 27 mai 1992 propose un amendement à l'article 88-2 qui souligne que les immigrés, non communautaires, ne peuvent prétendre au droit de vote.

La nouvelle législation européenne, proposée par Maastricht, n'a donc fait évoluer en rien les retardataires qui en France refusent le droit de vote des étrangers aux élections municipales, malgré l'espoir suscité par différentes associations et partis regroupés avec la Ligue des Droits de l'Homme au sein du collectif "J'y suis, j'y vote". Nous devons être sans illusions, les droits se conquièrent et nous rappelons que pour nous, le droit de vote aux municipales doit être reconnu aux immigrés durablement installés en France.

⁽⁴⁾ Comme le précise dans la Tribune de l'Immigration René Déjardin, responsable du Secteur Confédéral Cadre de vie.

INSERTION

Logement ⁽⁴⁾ - Cadre de vie

Le logement est le premier poste dans le budget des ménages, avant l'alimentation, mais c'est souvent le premier poste dans la hiérarchie des exclusions. Il n'y a pas d'un côté la vie au travail et de l'autre la vie hors travail. C'est le même salarié qui est atteint dans sa dignité au travail et hors travail. C'est donc la même lutte qui doit nous mobiliser.

L'exemple des mal logés de Paris :

Les événements que vivent les 80 familles d'origine africaine sont significatifs à cet égard.

La Ville de Paris poursuit sa campagne de ségrégation et d'exclusion des ouvriers de la capitale au mépris de toute dignité, elle refuse de reloger ces familles africaines. soit 450 personnes dont 320 enfants en bas âge, tous de nationalité française. Ils campent alors sur l'esplanade de Vincennes. Trois questions essentielles posées à la CGT et pas seulement à son secteur "Cadre de vie".

- Comment arrêter de privilégier les financements vers les secteurs privé ou spéculatif, au moyen des déductions fiscales à sens unique. (Cf. Loi BARRE et MEHAIGNERIE) ?
- Comment inciter les dirigeants de la CGT à investir le terrain du cadre de vie dans les Commissions logement des CE ou les collecteurs du 0,45 % logement ?
- Ne pourrions-nous pas être plus offensifs contre les habitats ségrégatifs allant des foyers aux cités ghettos ?

INTERNATIONAL

Deux articles de la Tribune de l'Immigration ont préparé à cette question, l'un sur l'exigence de faire vivre la solidarité internationale dans l'entreprise, l'autre sur la paix, en précisant qu'agir pour la Paix c'est s'attaquer aux inégalités.

Permettez-moi, tout d'abord, de bien souligner la responsabilité des travailleurs immigrés et de leur famille dans l'évolution possible et nécessaire des mentalités en la matière, à savoir la prise de conscience que nous avons dans un monde aux dimensions internationales.

Comme le précisait Louis Viannet, dans l'éditorial de la dernière Tribune, ce ne sont pas de "l'assistantat ou de bonnes paroles périodiques dont ont besoin les immigrés et j'ajoute l'ensemble des travailleurs... la CGT tient comme à la prunelle de ses yeux à ses valeurs d'égalité, de solidarité entre tous les êtres humains.

Plus que tout autre vous comprenez qu'il ne s'agit pas de fermer les frontières, de s'ériger en forteresse ou de maîtriser le flux migratoire par voie policière pour résoudre les problèmes mondiaux. La construction d'un nouvel ordre économique international aujourd'hui est plus que jamais la base de la solidarité internationale.

Cela pose directement les questions de quelle riposte syndicale nous avons besoin, de quelles formes de coopérations syndicales est-il nécessaire de mettre en place pour éviter la mise en concurrence des travailleurs à travers les Offres Publiques d'Achat (OPA), les restructurations ? Comment s'opposer à ce vaste jeu de monopoly auquel s'adonnent les grands groupes financiers et industriels sur





le dos des travailleurs ? Des expériences positives, encore que trop limitées, existent sous forme de coopération syndicale souple dans certains grands groupes.

- Connaître le statut, les salariés, les conditions de travail dans les entreprises du groupe à l'étranger ;
- Développer la solidarité avec les travailleurs du groupe en lutte dans un autre établissement, ne serait-ce que pour veiller à ce qu'il n'y ait pas de transfert de production ;
- Elaborer de grandes revendications communes, ne serait-ce que sur la reconnaissance des droits syndicaux au niveau international.

N'est-ce pas en fin de compte se donner les éléments d'une plus grande efficacité des luttes dans l'entreprise même ?

Ce sont là quelques éléments de réflexion qui ont amené le 44^{ème} Congrès de la CGT à lier étroitement dans son document d'orientation luttes nationales et internationales.

La dette

Nous avons organisé quelques initiatives autour de la pétition pour l'abolition de la "dette" du Tiers-Monde et du pillage des richesses des pays en voie de développement.

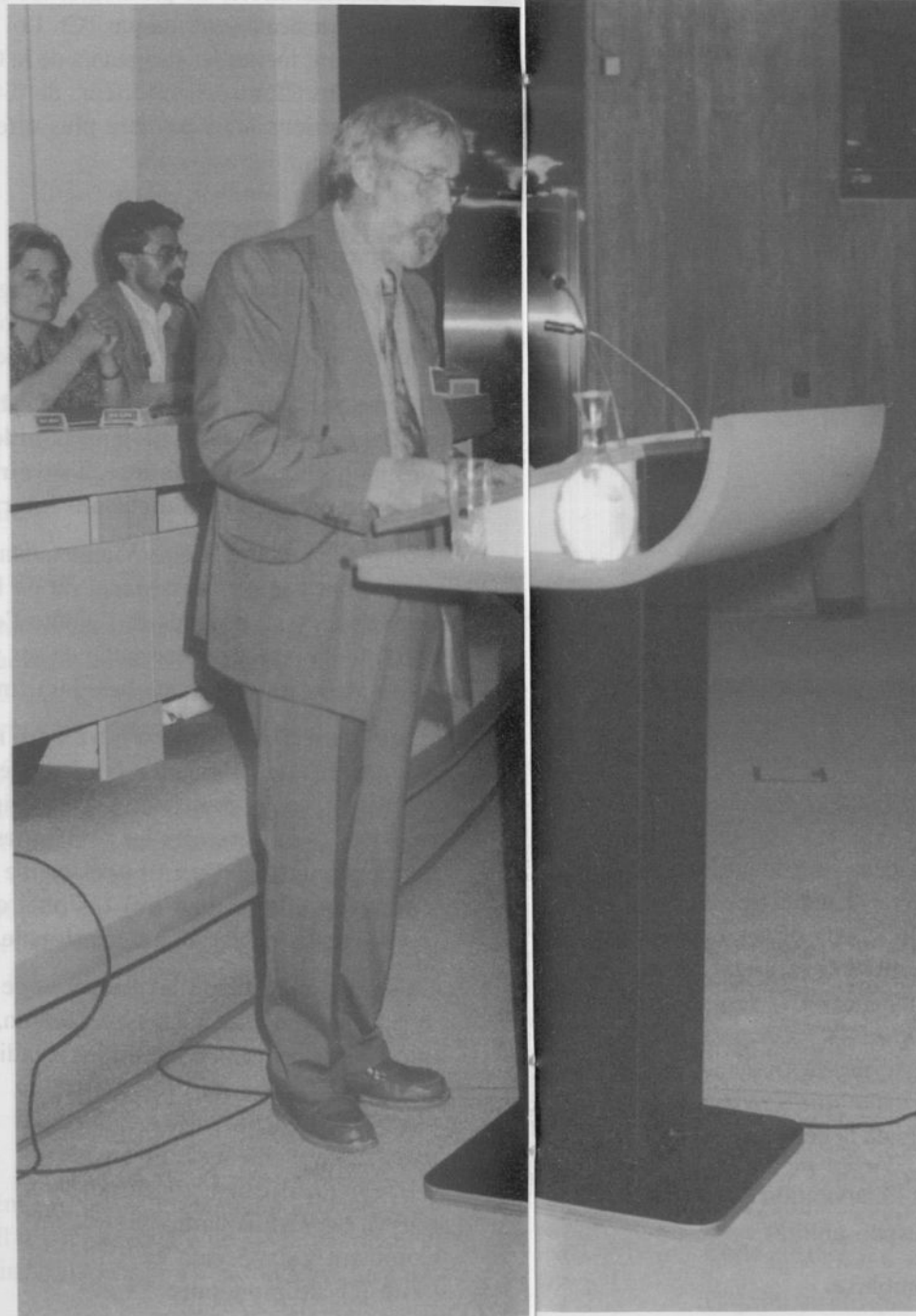
"L'aide" financière apportée à travers la Banque internationale de développement loin de fournir une contribution à l'investissement indispensable, accentue les déséquilibres et la dette contractée est plus onéreuse que le capital investi, autrement dit, c'est du vol et c'est d'une autre politique internationale que nous avons besoin.

Paix et développement

La guerre du Golfe a bien mis en relief l'absurdité de l'idéologie de l'Occident conduite par l'âpreté du gain et de la domination. Loin de servir les peuples opprimés et de rétablir la Paix au Moyen-Orient, la guerre "dite propre" a massacré des milliers d'innocents, protégé un dictateur Saddam HUSSEIN, rejeté une nouvelle fois les Palestiniens et anéanti les espoirs de Paix.

La Paix américaine qui veut s'imposer sans les peuples rallie tous les pouvoirs réactionnaires en place. Cette "Paix factice" doit être condamnée car elle émane d'une logique de guerre et d'exclusion vis à vis des opprimés, qu'ils soient Palestiniens, Kurdes, Libanais et même Koweïtiens.

Une logique de Paix doit être mise en place et pour laquelle nous devons apporter notre contribution. La lutte pour la Paix ce n'est pas seulement l'action contre la guerre, c'est aussi s'attaquer aux inégalités, aux injustices, aux pillages des pays en voie de développement, à tout ce qui est cause de tensions, de ressentiments, de déchirures entre les peuples.



Il est donc urgent :

- de répondre à la fois aux besoins sociaux ici et dans les pays originaires des travailleurs immigrés.
- de répondre aux demandes exprimées par "les pays du Sud" en matière de coopération, d'aide économique, technologique, d'échanges scientifiques et culturels

La relance et l'actualisation de notre pétition devront inclure toutes ces données, proposer des objectifs et des échéances. Le 21 mars 1993 pourrait être une de ces dates à proposer... la remise de motions à l'Élysée, à l'UNESCO, à l'ONU, à Bruxelles et Strasbourg par la Communauté européenne.

Bref, refuser la banalisation de la dette comme on refuse la banalisation du racisme.

LA PLACE DE L'IMMIGRATION DANS LA CGT

Tous les différents thèmes que je viens d'évoquer ont dû être abordés dans le cadre de la préparation de cette 7^{ème} Conférence. Nous aurons bien sûr encore l'occasion d'y revenir avec force dans les différentes instances de la CGT après la Conférence. Je voudrais, au nom du Collectif national immigration, maintenant mettre l'accent sur le thème principal qui nous rassemble dans le prolongement du 44^{ème} Congrès.

"La CGT qu'il nous faut et les militants dont la CGT a besoin pour réaliser ses objectifs".

De telle sorte que nous cernions, durant ces trois séances de travail, quelques axes prioritaires qui seront autant de recommandations pour nous, pour la CGT, pour ses organisations dirigeantes.

La place du syndicat utile et nécessaire

Tous les historiens et sociologues, anciens et modernes, reconnaissent la place particulière jouée hier par le syndicat et notamment la CGT comme facteur d'intégration. L'Institut d'Histoire sociale de la CGT rappelle périodiquement la place prise par la CGT dans le combat pour l'indépendance des peuples et dans la défense de tous les travailleurs et particulièrement des immigrés. Les six Conférences de l'immigration qui ont précédé celle-ci ont mis en évidence la bataille menée pour l'égalité des droits et l'acquisition de droits nouveaux, notamment les droits syndicaux et les droits de citoyenneté à l'entreprise. Bon nombre de sociologues s'interrogent, par contre aujourd'hui, sur le rôle que peut encore jouer le syndicat. Il est vrai que certains syndicats ont peut-être l'arrière pensée de porter un coup à ce syndicalisme attardé qui se prétend encore syndicat de classe. De nombreuses contributions ont été remises au Premier Ministre à l'occasion du 21 mars 1992 pour combattre le racisme, très peu mentionne le rôle du syndicat si ce n'est notre propre contribution (parue dans Le Peuple du 23 avril 1992).

Certains ont vu dans le renouveau du monde associatif une structure de remplacement et les gouvernements socialistes qui se sont succédé depuis 1981 ont renforcé cette idée avec l'appui, il est vrai, parfois de syndicalistes (notamment de la CFDT) présents dans les rouages du pouvoir. C'est ainsi que les syndicats habituellement consultés sur les questions de l'immigration dans la "Commission de main-d'oeuvre" ont été invités au même titre que les personnalités immigrées à participer au Conseil national des populations immigrées. Il en fut de même pour le Fonds



d'action sociale et les Commissions régionales d'insertion des populations immigrées. Il faut reconnaître que dans ces instances les organisations syndicales bénéficient de quatre représentants titulaires et suppléants dont la moitié doivent être immigrés.

Il est nécessaire d'affirmer ici clairement la position de la CGT, le travailleur immigré dans la CGT a les mêmes droits que le travailleur français, il peut, il doit prendre des responsabilités s'il est compétent et remplir son devoir de syndicaliste.

Le rôle des associations

C'est aussi nécessaire d'affirmer ici clairement, comme nous le faisons devant les associations et les personnalités représentatives de l'immigration, les associations ont leur rôle à jouer dans la société aujourd'hui et dans la prise en compte des intérêts des citoyens mais en aucun cas, elles ne sauraient suppléer au rôle du syndicat, à plus forte raison, (selon nous), du syndicat de classe qui, s'il est fidèle, doit rejeter toute inégalité et injustice.

Nous n'hésiterons pas à dénoncer quelle que soit l'origine des signataires, tout accord qui nuirait à l'intérêt des travailleurs et de la population comme il nous est arrivé de le faire au FAS, dans les CRIPI, au CNPI, à l'OMI, à la Commission des Droits de l'Homme.

Nous pensons qu'il est utile et complémentaire que les associations de solidarité, les associations immigrées et les syndicats se concertent et, dans le respect de leur propre vocation, agissent quand c'est possible, dans l'unité comme cela a pu se faire en partie contre la guerre du Golfe et dernièrement pour le 1er mai.



Le rôle de la CGT

Ces affirmations de principe fondées sur l'identité même de la CGT sont parfois, il est vrai, condamnées dans les faits et vous aurez peut-être l'occasion de les exprimer au nom des syndicats que vous représentez. Nous sommes là pour construire, pour améliorer le fonctionnement de la CGT dans l'esprit du 44^{ème} Congrès. Nous éviterons donc toute critique stérile, la franchise et la vérité nous amèneront à faire quelques propositions concrètes qui seront reprises lors de la dernière séance.

- Présence au syndicat dans l'élaboration des revendications, dans les responsabilités.
- Présence active et sans complexe.

Dans cette France pays d'accueil, nous voulons que chacun prenne sa place et en ce qui concerne l'immigration, nous voulons que surgissent, quand ils ne sont pas là, des responsables dans nos syndicats, nos comités d'entreprise, nos fédérations, nos unions départementales, nos collectifs pour que la Tribune de l'immigration soit diffusée, lue, discutée et..... payée.



Que nous utilisons les moyens que la CGT nous donne dans les stages syndicaux, les stages de formation FAS, qu'avec les associations de formation comme Emergence et l'AEFTI les militants atteignent le top niveau pour mieux répondre aux responsabilités qu'ils assurent avec coeur et conviction. Que la richesse de la diversité, de la sensibilité aux problèmes internationaux aide toute la CGT à mieux accomplir sa tâche, sans rien renier à son identité. L'intégration de l'immigration dans la CGT se réalise dans la mesure où tous ensemble, à égalité de droits et de devoirs, nous combattons le racisme ainsi que l'exclusion et favorisons l'égalité des droits et la promotion de l'homme.

La 7^{ème} Conférence doit être une étape importante dans le prolongement du 44^{ème} Congrès.

Dégager des objectifs

Nous aurons à dégager quelques objectifs précis, de manière à ne pas en rester à une grande rencontre, certes fraternelle mais sans lendemain. Pour être concret :

- nous veillerons après la Conférence à mieux nous organiser à partir **des collectifs** ;
- nous veillerons à compléter notre **formation syndicale** avec des stages appropriés ;
- nous aurons à **faire vivre "La Tribune de l'Immigration"** pour qu'elle devienne l'outil de tous les militants ;
- nous aurons à nous engager dans la CGT par :
 - . Une présence **active dans les luttes** et les échéances telles que celle des prud'hommes,
 - . une animation de **campagne internationale comme l'abolition de la dette et la coopération**,
 - . une présence **active dans les directions syndicales**.

Bref, nous avons du pain sur la planche et nul doute que vous complétez cette liste succincte.

**Vive la CGT !
Vive la solidarité internationale !**



60 F

ABONNEMENT A LA TRIBUNE DE L'IMMIGRATION : 1 an

NOM :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville

Ci-joint un chèque de **60 F** à l'ordre de "**La Tribune**" pour recevoir pendant toute l'année la revue à mon domicile.

Bulletin à retourner : La Tribune de l'Immigration - Case 432 - 263, rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex

UNE PARTICIPATION SIGNIFICATIVE

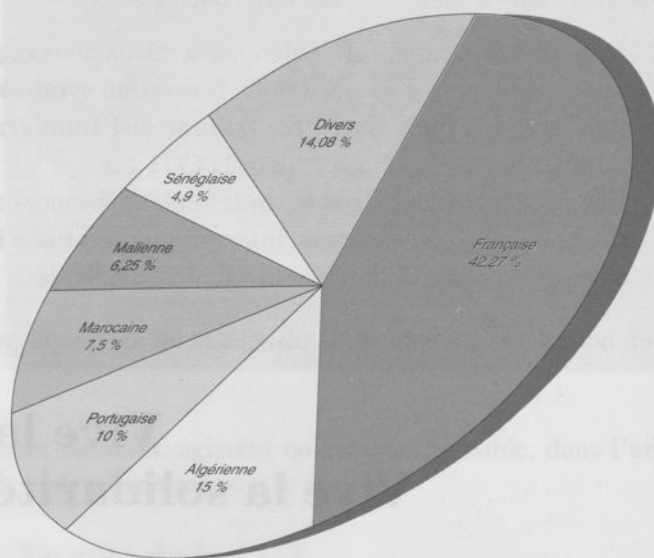
Extraits du rapport de la Commission des Mandats

Quelques éléments concernant la participation à la 7^{ème} Conférence nationale de l'Immigration, éléments fournis par la Commission des mandats des délégués.

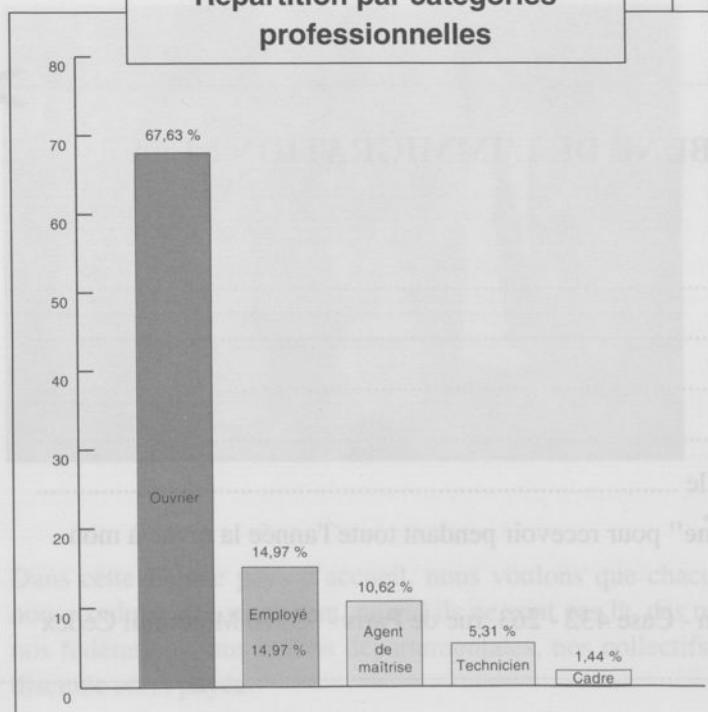
Répartition géographique

30 départements étaient représentés, particulièrement les régions Ile de France 65 %, Rhône-Alpes 10 %, Midi-Pyrénées, Provence Côte d'Azur, Aquitaine et Nord.

Répartition des 21 nationalités



Répartition par catégories professionnelles

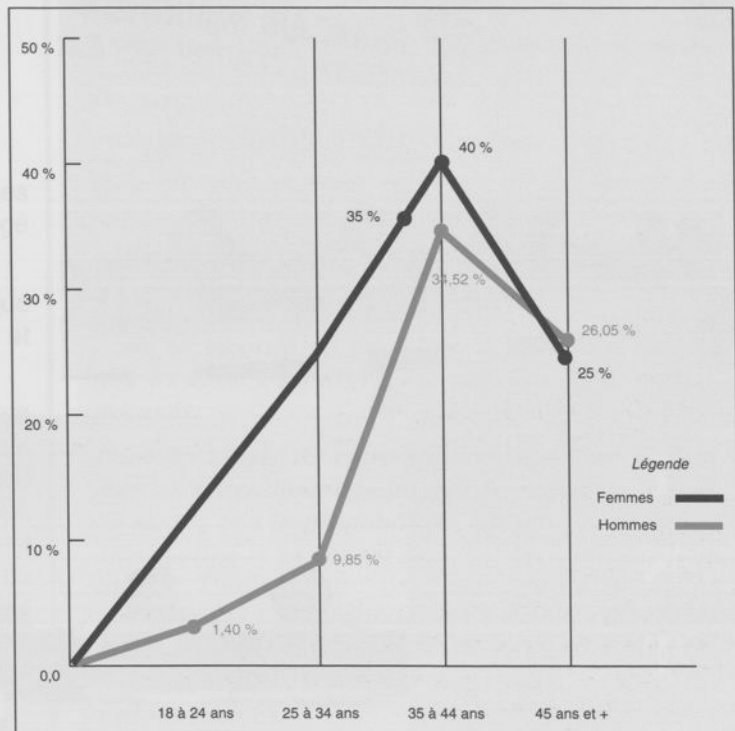


Répartition par profession

Presque toutes les professions étaient représentées. Il est cependant à remarquer que les quatre premières fédérations mentionnées regroupent plus de 42 % des délégués.

- 1° - Le nettoyage
- 2° - La construction
- 3° - La métallurgie
- 4° - La chimie
- 5° - Le commerce
- 6° - Les cheminots
- 7° - Les impôts

Répartition par catégories d'âge et de sexe

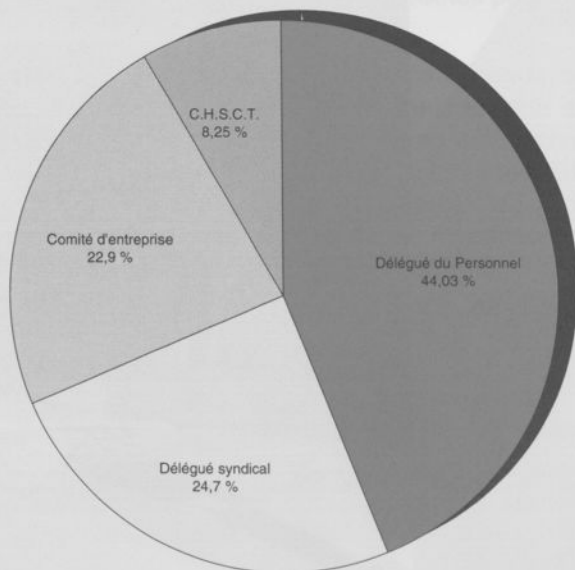


Stages syndicaux

22 % ont fait des stages syndicaux.

La plupart demande à être mieux informés et formés.

Répartition par responsabilités syndicales



Les lectures CGT des délégués

26,3 % lisent la Vie Ouvrière

16,8 % seulement lisent La Tribune de l'Immigration



statutum est regnum.



De nombreux camarades ont enrichi par leur déclaration et leur réflexion les travaux de la 7^{ème} Conférence.

Nous publions ici certaines interventions ; d'autres extraits suivront dans notre prochain numéro, notamment le témoignage de M. Slimane Chetara, militant venu de Tourcoing.

Encore merci à toutes et tous.



I
N
T
E
R
V
E
N
T
I
O
N
S

EXTRAITS



LE DROIT D'ASILE DEPUIS LA RESTRUCTURATION DE L'OFPRA

La peau de chagrin

L' OFPRA (Office de Protection des Réfugiés et des Apatrides) que vous connaissez tous et qui est chargé d'instruire des demandes d'asile.

Il n'est pas question ici de confondre l'asile politique au phénomène socio-économique de l'immigration et des migrations.

Un réfugié politique n'est pas un immigré comme un autre. Il présente des caractéristiques qui lui sont propres notamment celles de relever de la **convention de Genève** qui lui confère un statut particulier. Cette convention internationale signée en 1951 est appliquée depuis quelques années de manière de plus en plus restrictive. Selon cette convention, "tout homme persécuté en raison de sa race, de sa religion ou de ses idées politiques peut se voir reconnaître la qualité de réfugié".

Les officiers de protection doivent examiner un contingent de dossiers en procédant à des entretiens. Ils ont des comptes à rendre sur leur production mensuelle et la modernisation de l'office, force nous est de le constater, a entraîné l'accélération des rejets.

Quelques chiffres

1991 → 61200 déboutés → 15984 admissions
 30900 africains ont été déboutés pour
 2258 admis

Force nous est de reconnaître que cette tendance n'est pas l'apanage de la France mais qu'elle se retrouve dans toute l'Europe. En Europe aujourd'hui, les droits des réfugiés à l'instar des immigrés procède d'une logique regrettable qui est celle de la "peau de chagrin". Quelques temps après qu'Edith Cresson ait eu la malheureuse idée de ses "fameux charters", l'OFPRA a mis en place en octobre 1991 une procédure de demande d'asile aux aéroports.

OFPRA

Fabienne Le Honérou
 Section syndicale OFPRA

Secteur Habillement et Cuir

L'immigration, le mot qui fait mouche, la cause du chômage, l'insécurité de l'identité e j'en passe, c'est l'immigration... L'immigré est devenu le bouc émissaire du mal français et européen...

Cela dit, le travailleur immigré subit la politique antisociale du gouvernement comme le reste des travailleurs français ; en plus des problèmes qu'il peut rencontrer dans l'entreprise, il subit aussi la non-reconnaissance de sa citoyenneté dans la localité et dans la vie collective depuis des années. L'immigré est mis sur le banc des accusés.

Pour se sortir de cette spirale infernale, il faut que les travailleurs immigrés prennent leur sort en mains et s'impliquent un peu plus dans la vie associative et prennent des responsabilités dans la CGT. Une CGT qui ose, car depuis quelques années on a vu s'affronter les collectifs immigrés dans les structures de la CGT, c'est-à-dire les fédérations, les Unions départementales, les Unions locales.

Cela dit, la CGT doit prendre en considération les problèmes spécifiques des immigrés. Est-ce le manque des moyens ou des raisons politiques qui ont poussé les structures à laisser mourir ces collectifs d'immigrés ?

Je pense que la CGT n'a pas voulu ramer à contre-courant d'une certaine opinion politique qui, avec l'aide des médias, a banalisé l'exclusion et la xénophobie qui n'ont pas favorisé l'action et ce par peur d'être marginalisée. Je pense que la CGT doit s'investir dans la défense des travailleurs immigrés dans l'entreprise et à l'extérieur de celle-ci, même si une partie de l'opinion publique n'est pas en phase avec nos idées, comme par exemple le droit de vote aux immigrés lors des municipales.

Il faut que la CGT le dise, haut et fort et non à voix basse, dans les colloques, les commissions restreintes, car cela va de notre crédibilité auprès des travailleurs immigrés.

Abdelkader Chigri



BRUNELLE

Aïcha AMRAOUI

Cette intervention est la continuité du travail de la CGT dans la vie associative.

(...) Je fais partie d'une association "SOS Malades" et nous aidons tous les malades immigrés.

Il y a 3 mois, nous avons eu un malade que le gouvernement algérien ne voulait pas prendre en charge. Les hôpitaux de Lyon ont demandé 90 000 francs pour sauver l'enfant. Alors nous avons organisé des soirées dont l'entrée était payante ; nous avons frappé au porte-à-porte pour demander de l'aide ; nous avons fait des gâteaux à la maison et les avons vendus ; ainsi nous sommes arrivés à avoir la somme.

Par ailleurs, nous avons demandé au maire de Lyon de nous vendre des appartements pas trop chers afin de recevoir les familles des malades venant de l'étranger.(...)

LYON

RILLIEUX-CALUIRE

Lucette GUERIN Secrétaire de l'Union Locale

Pour nous, U.L., nous trouvons qu'il est très difficile effectivement de faire s'exprimer. Nos restons souvent sur des sujets relativement classiques. Lorsque nous voulons aborder le fond de leurs problèmes, nous nous trouvons devant des personnes renfermées. Il est certain que c'est toujours pénible d'étaler sa misère, de dire tout ce qui ne va pas et jamais ce qui va bien). Et pire, cette fatalité qui fait tant de mal.

Exemple : Un immigré que l'on a déclassifié par suite de restructuration de l'entreprise, à qui l'on baisse son salaire, à qui l'on change sa façon de travailler.

Et bien, il arrive à trouver que normal que ce soit lui qui doit plier et non un français parce qu'il est immigré donc en état d'infériorité. Nous devons, nous responsables CGT, mobiliser davantage sur ce terrible problème, faire comprendre qu'il n'y a pas des français et des immigrés, mais des hommes et des femmes qui font vivre un pays par leur travail et que nous devons les faire vivre dans le respect et la dignité

Il est urgent et nécessaire que toutes les Unions Locales prennent ce problème de l'immigration à cœur : Avoir dans chaque U.L. un collectif.

Les problèmes sur l'immigration ne sont pas seulement les problèmes des immigrés mais bien l'affaire de tous.

STRASBOURG

SOLLAC

Mahmoud Lajmi a attiré l'attention sur la politique patronale quant à l'utilisation de la formation dans les entreprises afin de mieux exclure les travailleurs immigrés illégitimes pour la plupart.

Le patron se donne des justifications pour licencier car prétend-il "un salarié ne sachant lire les consignes est un salarié en danger ; un salarié ne pouvant s'adapter aux mutations technologiques est un salarié qui freine la croissance."

Avec la CGT que nous représentons, freinons aussi la croissance de ces idées!..."

RENAULT-BILLANCOURT L'ILE SEGUIN

Sur ordre de Bruxelles, le gouvernement français a fermé l'usine de Billancourt en mars 1992.

Cette décision a eu, comme vous le savez, des conséquences graves sur l'emploi en région parisienne ; elle a créé aussi parmi les 4000 salariés de l'île Seguin des drames humains. Si certains ont trouvé leur compte dans le FNE, les 2372 salariés immigrés dont 967 marocains, 897 algériens, 236 tunisiens et 272 africains étaient en quête d'un nouvel emploi.

Avec une ancienneté qui variait de 15 à 25 ans, nous avons dû nous rendre compte qu'à part leur expérience du travail la chaîne, ils n'avaient reçu durant toutes ces années aucune formation leur permettant d'entreprendre ou de choisir un autre métier.



Les seules propositions que la Direction leur a faites, c'est d'accepter la mobilité dans les autres sites, le plus souvent en province, ou de signer les conventions de la Conversion.

En évoquant ces moments durs et difficiles, nous rappelons qu'un an après l'annonce de la fermeture de l'île Seguin, nous avons dû affronter une violente campagne anti-immigrée, prétextant le travail des clandestins avec bien entendu, en toile de fond, la guerre du Golfe.

Cette période tragique n'a pas fini de panser ses blessures et nous sommes, pour notre part, loin d'avoir tiré tous les enseignements et d'avoir mesuré les conséquences qui continuent à faire des ravages. Dans la même année, nous avons combattu la campagne haineuse de Chirac sur les odeurs en passant par le droit du sang revendiqué par Giscard, sans oublier les déclarations du Premier ministre Edith Cresson qui s'est prêtée à une interview ambiguë reprenant les conceptions de Pasqua en matière d'expulsions par charter.

Beaucoup d'immigrés ont été heurtés par cette période qui a favorisé des départs et des solutions individuelles, ce qui correspond à notre sens, à un réflexe humain, tant les grands maux, comme l'exclusion et le racisme, n'ont pas trouvé de force capable de les faire disparaître à jamais. Les autres salariés nourris par l'expérience des luttes, résistent encore avec la CGT, à travers différentes initiatives ; ils continuent à exiger le respect des engagements pris.

Ces salariés ont durant des années, contribué à l'essor économique de l'entreprise et celui de la France. Plusieurs initiatives d'action ont eu lieu et d'autres sont en préparation. 118 salariés viennent de créer un "Comité de chômeurs". Ils ont par leur originalité, leur culture, leur spécificité, apporté beaucoup et enrichi le mouvement syndical à Billancourt. Leur participation aux grandes luttes a été marquée par des avancées sociales

Suite de l'article : page 26



Suite de la page 25



non négligeables qui ont fait des émules dans plusieurs entreprises de France. Ils ont construit la CGT Billancourt, le syndicat qui répond à leurs aspirations et défend leurs revendications.

Eux dont la plupart sont venus à l'appel des autorités du pays, eux que le patronat, en l'occurrence la direction de la Régie, voulait soumis et corvéables à merci, et les mettaient sur les chaînes en les disposant par nationalités : un marocain - un portugais - un espagnol - un algérien - un africain - etc. pour éviter toute communication entre eux. Ils sont arrivés en France laissant derrière eux femme et enfants. A cette époque, ils ont espéré la formation, souhaité un logement, rêvé au regroupement familial ; tous ces vœux sont déçus. Aujourd'hui tout le monde s'accorde à reconnaître le bilan négatif.

De la formation : ils en sont sortis des OS à vie, souvent avec en prime le licenciement à 50 ans, comme cela se fait à Billancourt.

Du logement : il s'en est construit des ghettos et nous assistons même de plus en plus à des expulsions comme nous le rappelle tristement le campement des maliens au château de Vincennes.

Du regroupement familial : c'est en fait le retour au pays qui leur est proposé. Leur présence qui était nécessaire et vitale pour le fonctionnement économique de la nation est devenue prétexte de tous les maux.

Devenus boucs émissaires du chômage, de la drogue, de la délinquance et des ghettos. Ce lourd fardeau dont on rend coupable plus particulièrement l'immigration maghrébine et africaine, cache en fait, les enjeux politiques mis en place par le pouvoir et le patronat pour faire accepter au monde du travail la réorganisation du monde social, économique et industriel. Au nom de la compétitivité, de la modernité, ils tentent de faire admettre leurs lots de licenciements, le travail précaire, formant ainsi un monde du travail maniable et à merci. Ce terreau fertile sur fond de crise sert de prétexte à quelques zélés de la politique démagogique pour opposer les victimes entre elles. (...)

Les licenciements annoncés en même temps que la décision de fermeture de l'île Seguin a été un coup sévère à la résistance à la casse de Billancourt et le commencement d'une offensive politique et patronale pour déstabiliser

Suite de l'article page suivante



Suite de la page 26 sur Renault Billancourt

le mouvement syndical animé par la CGT. Le consensus trouvé entre la Direction et les autres organisations syndicales - la CFDT - FO - CGC - et la CFTC - qui ont toutes accepté le plan social de la fermeture de l'UB alors qu'au même moment 84 % des salariés consultés par la CGT l'ont rejetée.

Pendant toute cette période, ces salariés ont gardé leur confiance à notre organisation syndicale jusqu'à la dernière minute. Aux dernières élections de DP en janvier 1992 près de 80 % des salariés ont voté en sa faveur. L'immigration et la CGT à Billancourt ont noué par les luttes une passion, celle de partager les préoccupations, l'écoute et les aspirations. C'est aussi la prise en compte par la CGT de la spécificité immigrée. C'est par ces approches tout au long de son histoire que la CGT a su tisser des liens avec ces salariés. Cette position, faut-il le souligner, n'a pas été toujours comprise par les salariés militants et syndiqués français.

(...) La France n'est pas malade de son nombre d'immigrés, stable depuis une dizaine d'années, mais de la crise du système capitaliste, avec ses inégalités, ses injustices, ses pauvres ; ceci engendre des explosions de colère, dans les villes et des milliers de licenciements dans l'industrie. Cette situation ne fera qu'aggraver encore plus la vie des gens : moins de débouchés pour notre jeunesse, avec des perspectives

d'un chômage encore plus grand. La France ne peut pas échapper à son brassage historique de populations de toutes les origines. La citoyenneté française est ainsi marquée de particularités et d'identités selon les origines, les croyances et les cultures.

(...) Il nous faut affronter sans relâche les thèses racistes et xénophobes, agir et développer nos propositions, les faire partager par nos structures, être la CGT de tous les salariés pour vivre mieux et autrement, dans



et hors de l'entreprise. Combattre tous les accords qui excluent ou restreignent les libertés des citoyens, mettre en valeur la construction d'une Europe qui doit être celle des travailleurs, celle où les travailleurs immigrés deviennent des citoyens à part entière du pays où ils exercent leurs activités.

Parmi les interventions remarquées, nous citons celle de notre camarade Kroure du syndicat du nettoyage de la ville de Paris qui a retenu l'attention de tous les participants. La densité de la matière ne nous permet pas de la reproduire dans ce numéro. Nous lui consacrerons cependant toute la place qu'elle mérite dans notre prochaine édition.

Le camarade Paul Muzard (Grenoble) nous a transmis par écrit ses impressions sur la 7^{ème} Conférence.

En raison de l'abondance de la matière, nous sommes dans l'obligation de reporter la publication dans nos prochaines colonnes.

ARGENTEUIL

LES EVENEMENTS

Jarticulièrement des conditions de la casse de Billancourt, il a abordé ensuite... "Les conséquences de cette situation" : le chômage et ses répercussions sur la délinquance, la drogue, les explosions de violence dans les cités, etc.

C'est donc sur ces conséquences que je souhaite **REBONDIR** à partir des événements graves d'Argenteuil du Week-end dernier, lesquels ont fait la Une des médias nationaux. Une nouvelle fois Argenteuil est sous le choc :

- Explosion de violence,
- Vitrines cassées par dizaine,
- Voitures -ssées, incendiées.

Evidemment ce n'est pas une situation isolée.

Tourcoing, quelques jours auparavant, mais aussi Mantes, Epinay/Seine, les Mureaux, Vaux-en-Velin, Marseille, Chanteloup-les-Vignes à côté de Poissy, etc. Les discours généraux ou de Sommet n'apportent pas de réponse, ne sont pas crédibles aux yeux des salariés, confrontés ou non, à des difficultés concrètes dans leur cité.

L'émotion est vive au lendemain de violences, d'actes de vandalismes. Cela ne fait que renforcer le sentiment d'insécurité et surtout le rend concret, favorise le développement du racisme et sert ceux qui en font la promotion. Des militants, des syndiqués réagissent mal parce que confrontés à des problèmes réels dans leur cité. Comment nos syndicats et sections réagissent, s'expriment sur ces événements : par le silence essentiellement. Nous ne devons pas non plus masquer nos

difficultés. Prend-on en compte ces événements ? Oui ou non ? Selon la réponse que nous apportons , c'est notre activité générale qui en souffre.

Alors comment cela peut-il être vécu par nos collègues, nos camarades immigrés dans leur cadre de vie, dans l'entreprise dans le syndicat ? Comment peuvent-ils l'exprimer dans le syndicat ? S'ils ne s'expriment pas dans le syndicat, comment peuvent-ils le faire ailleurs.

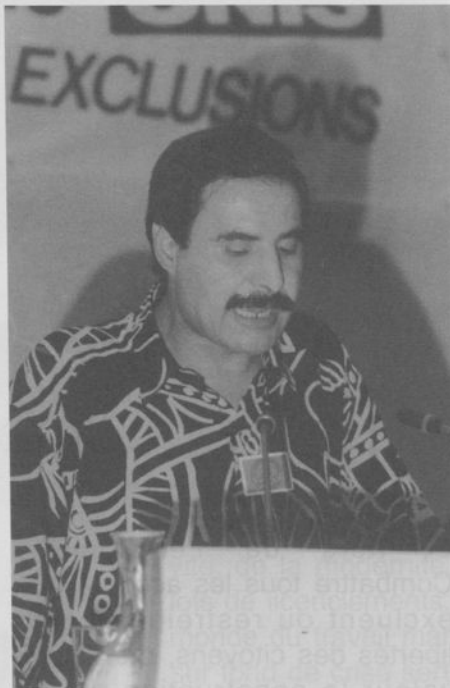
Les rapports dans le travail entre immigrés et français sont généralement bons, même très bons. Ne pensons-nous pas qu'il y a risque grave d'une dégradation de cette réalité.

Je constate qu'il est plus facile de crier "LE PEN ! ordure" que de le combattre concrètement, là où les problèmes se posent, quand ils se posent.

La CGT ne peut en rester là. L'activité revendicative impulsée et décidée au 44^{ème} Congrès risque d'être mise à mal et demande pourtant déjà d'énormes efforts à déployer dans nos bases organisées. Pour la satisfaction des aspirations et des besoins des travailleurs. français et immigrés, le développement du racisme est un obstacle à la mise en œuvre de notre stratégie syndicale. **La**

situation se dégrade ; nous devons réagir. Si nous devons agir sur les causes de la crise qui naissent à l'entreprise, nous devons aussi et surtout, en tant que syndicalistes, agir sur ses conséquences.

C'est en agissant à partir de celles-ci que nous



Suite de l'article page 29



éclairerons mieux les origines de la crise.

Je pense que l'intervention des camarades immigrés dans nos syndicats doit favoriser leur expression et leurs activités.

Voici ce que j'appelle à faire de toute urgence : aider les syndiqués à exprimer ce qu'ils pensent et décider avec eux c'est-à-dire intégrer leur spécificité dans l'activité du syndicat.

Telle est la clef du 44^{ème} Congrès et là est notre difficulté. Le débat d'hier s'est heurté à cette difficulté. Des efforts d'expression et d'informations doivent être faits nationalement par la CGT pour combattre avec des arguments les idées toutes faites et généralement fausses qui se propagent dans la population et les entreprises ; idées racistes, il faut appeler un chat un chat. Cela peut faire partie d'une priorité de la 7^{ème} Conférence. Pour aider les syndicats CGT à exprimer le point de vue de la CGT en souhaitant que celle-ci serve de base à une expression prenant en compte les diversités du salariat. L'UL a fait une déclaration de presse ; elle est courte, je vous la communique.

Daniel Bousson
Union Locale

Le camarade Allaya Zagloulha a fait une longue et intéressante intervention que nous reprendrons dans nos prochaines colonnes.

DÉCLARATION DE L'UNION LOCALE D'ARGENTEUIL

Après les violences du week-end du 6/7 juin

Une nouvelle fois Argenteuil est sous le choc. Certes, nous ne sommes pas à Los Angeles, mais toutes proportions gardées, la population, les salariés sont en droit d'exprimer leur colère, leurs craintes et leurs inquiétudes pour leur avenir et le droit de vivre en paix dans leur ville.

Dans plusieurs villes de France, et en région parisienne, les tensions montent, les événements qui en découlent, les explosions de violence révèlent une société malade.

Malade du chômage, malade de la crise, de l'absence totale de perspectives pour une partie importante de la jeunesse favorisant ainsi le cercle vicieux et infernal de la drogue et de la délinquance. Mais en aucun cas, cela ne peut justifier ni encore moins excuser tout acte de terreur et de développement de violence dans notre ville. Nous partageons l'exigence unanime que "vivre en liberté" nécessite de vivre avec un minimum de sécurité (d'où la nécessité de renforcer les moyens de la police pour assurer la sécurité publique).

La CGT condamne la violence ; plus il y a de violence, plus celle-ci est aveugle et plus la haine remplace la raison ; Les casseurs qui sont à l'origine de la violence de ce week-end rencontrent la réprobation massive de la population ; et par leurs actes ils contribuent aussi au développement de l'intolérance et confortent malheureusement les comportements xénophobes et racistes.

Y-A-T-IL DES SOLUTIONS TOUTES FAITES ? NON. DES EXPERIENCES A VALORISER ? OUI.

Mais surtout, les salariés, la population, ont besoin d'agir en priorité sur les causes et les conséquences de cette mal-vie qui trouvent ses origines dans les différentes politiques économiques et sociales développées ces dernières années entraînant chômage massif, échec scolaire, emploi précaire et sous-payé, flexibilité à outrance et exclusion en tout genre.

La délinquance, la drogue, ça existe. Allons-nous laisser une partie de la jeunesse en mal de vie, y sombrer ? Aller dans ce sens, n'est-ce pas laisser le terrain libre à tous ceux qui portent la responsabilité de cette situation ?

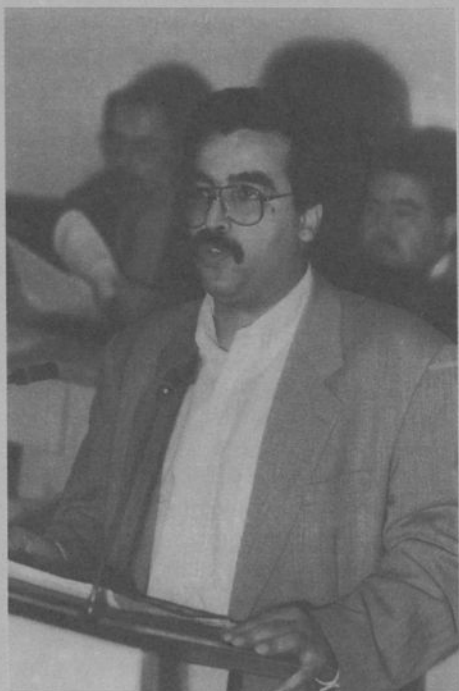
Rien ne pourra se réaliser durablement sans l'intervention des populations, des salariés pour trouver, ensemble, à partir de leurs besoins, les réponses collectives à leurs difficultés, exiger des moyens pour travailler dignement, pour vivre normalement dans son quartier, dans sa ville.

La CGT se propose d'être plus et mieux le syndicat qui rassemble tout le monde au service des salariés, pour que dans les entreprises le ou les choix économiques et sociaux se décident, et soient pris en compte les besoins et aspirations de tous.

Argenteuil, le 9 juin 1992.
Journal UL - Juin 92
Opinion de la CGT

SYNTHESE DES TRAVAUX

Nous reprenons ici le texte présenté par Mourad ALLAL au nom de la Commission de Synthèse.



La démarche, adoptée dans la préparation et la réalisation de la 7^È Conférence, repose sur la volonté de concrétiser les choix arrêtés par le 44^È Congrès parmi lesquels : "mettre au cœur de notre activité les adhérents et les salariés et faire ainsi de la CGT l'organisation de chacun et de tous," constituent les principales orientations retenues.

Dans cet esprit, la CGT a voulu faire de cette 7^È Conférence un moment privilégié pour saisir la réalité des travailleurs dans leur diversité et particulièrement dans leur perception et leur pratique dans les domaines touchant à l'immigration.

Partir du vécu, identifier les besoins, les attentes, les aspirations de chacun dans l'entreprise, la cité, le quartier, etc. Confronter tout cela avec l'état de la réflexion de la CGT pour interpeller l'ensemble de ses organisations, y compris des syndicats d'entreprise qui ne sont pas en lien direct avec des travailleurs immigrés jusqu'à la Confédération sont les principaux objectifs que s'est fixés cette conférence.

La CGT n'entend pas laisser aucune structure hors de cette préoccupation. C'est pourquoi l'ensemble des secteurs confédéraux ont apporté leur contribution, d'abord à travers le numéro spécial de la Tribune de l'Immigration et ensuite par leur présence et leur participation aux travaux de la Conférence.

Par ailleurs, la plupart des Fédérations et Unions départementales ont contribué à faire vivre le débat préparatoire.

La présence de représentants du mouvement associatif et des représentants d'autres organisations syndicales témoigne de l'esprit d'ouverture qui anime notre réflexion.

Le débat a montré le besoin de combattre fermement tout acte ou expression raciste qui vit et se nourrit de toutes les formes d'exclusion.

Vous avez souligné le fait que le racisme est une arme redoutable, utilisée pour diviser les travailleurs entre eux de manière à mieux faire passer des choix européens et sociaux qui conduisent à la dégradation des niveaux de vie, des acquis et plus généralement des valeurs de démocratie, de paix, de solidarité et de justice.

La franchise qui a prévalu tout au long de nos discussions a exprimé, avec maturité, que notre organisation est elle-même traversée par ce qui secoue la société, y compris quelques manifestations de réticence à aborder sereinement le débat contre le racisme. Oui, nous ne sommes pas à l'abri de l'emprise des idées que la CGT n'a jamais cessé de combattre. La CGT, par essence, est anti-raciste parce qu'elle est de classe, de masse, démocratique et internationale.

Pour cela, la 7^{ÈME} Conférence souhaite que partout on s'organise pour aborder ces questions avec la franchise et la fraternité que cela nécessite. Ce débat initié à l'entreprise doit trouver son prolongement naturel dans les quartiers, cités et communes.

Pour ce faire, des moyens doivent être mobilisés. Des relations suivies doivent être recherchées avec le mouvement associatif dans le respect du rôle et de l'identité de chacun.

Sans refaire le 44^{ÈME} Congrès qui a abordé les aspects

revendicatifs, dans leur ensemble, les délégués à la 7^{ÈME} Conférence ont mis l'accent sur certains aspects de la politique revendicative de la CGT.



Sans prétendre dresser une liste exhaustive des attentes et aspirations en la matière, nous en rappellerons ici quelques-unes qui sont ressorties avec force lors de nos travaux :

- Se préoccuper plus de l'accès à la formation professionnelle ;
- Mener davantage la bataille sur le droit de tous au logement
- Agir pour la reconnaissance de la citoyenneté dans entreprise et dans la cité ;
- Affirmer avec plus de vigueur le droit de vote des immigrés aux élections municipales ;
- De la même manière, dans le cadre de la campagne des élections prud'hommales, entreprendre toute initiative visant à exiger le droit d'exigibilité des travailleurs dans ces élections ;
- Par rapport aux accords de Maastricht et ceux de Schengen, mener activement la bataille pour un libre circulation des travailleurs immigrés et pour une pleine prise en compte de leur situation avec l'exigence d'une autre construction européenne.



Une des préoccupations largement partagées par les participants concerne les problèmes liés à l'information. Les Médias, dans leur majorité, attisent le racisme et l'exclusion en accréditant sans cesse des idées préconçues selon lesquelles les travailleurs immigrés sont responsables de tous les maux de la société. La CGT, ses militants et ses organisations doivent être plus exigeants vis-à-vis d'eux.

Dans notre organisation, vis-à-vis de ces questions de société et particulièrement celles qui touchent l'immigration, des efforts plus conséquents doivent être



entrepris. Cette bataille d'idées doit être menée par l'ensemble des outils de la CGT et en particulier ses publications, du bulletin des syndiqués jusqu'au Peuple et en passant par la Vie Ouvrière. La Tribune de l'Immigration doit, à cet égard, trouver une place beaucoup plus large et devra faire l'objet d'un intérêt particulier auprès de toutes les organisations de la CGT.

"La Tribune de l'Immigration" constitue un moyen d'approfondissement de notre réflexion et de nos actions, des luttes et de leurs résultats. Elle sera également un moyen pour impulser le débat sur le rôle et la place qu'occupe ou que doit occuper la CGT dans la prise en compte de la situation des jeunes, des femmes et plus généralement de tous, dans et hors de l'entreprise.

Enfin, le contenu des discussions, la richesse du débat et le foisonnement des idées avancées montrent, si besoin était, l'importance et le rôle que peuvent jouer les militants immigrés à partir de leur spéci-



ficité à tous les niveaux de responsabilité à l'intérieur de la CGT.

La diversité n'est pas, à cet égard, un handicap pour la CGT mais au contraire un formidable apport pour être plus efficace dans les batailles revendicatives, pour l'égalité, la justice et le progrès social. Pour y parvenir, un regard spécifique doit être jeté sur toutes les composantes de la vie syndicale, particulièrement la formation syndicale.

Tels sont les principaux enseignements que l'on peut tirer de cette 7^{ème} Conférence. Il est certain que cette synthèse ne peut reprendre l'ensemble des thèmes abordés. En tout état de cause, nous espérons que ce moment a été synonyme d'enrichissement individuel et collectif.

Il s'agit d'une étape qui doit être suivie d'autres et comme l'avait souligné Jean Bellanger dans son rapport introductif, la 7^{ème} Conférence ne doit pas être un feu de paille mais doit constituer un catalyseur qui vise à une véritable prise en compte au quotidien des questions mises en valeur au cours de nos travaux.

La Tribune de l'Immigration qui rendra compte de manière plus consistante des travaux sera un moyen à travers vous pour l'ensemble des organisations afin d'approfondir et développer notre réflexion. A cet effet, un effort particulier de diffusion est indispensable.

En résumé, nous aurons à nous engager dans la CGT par :

- Une présence active dans les luttes et échéances telles que celle des prud'hommes,
- Une animation de campagne internationale comme l'abolition de la dette et la coopération, le 21 mars 1993, pourront, dans ce cadre, constituer un moment fort de cette campagne,
- Enfin une présence active dans les directions syndicales pour renforcer la CGT.

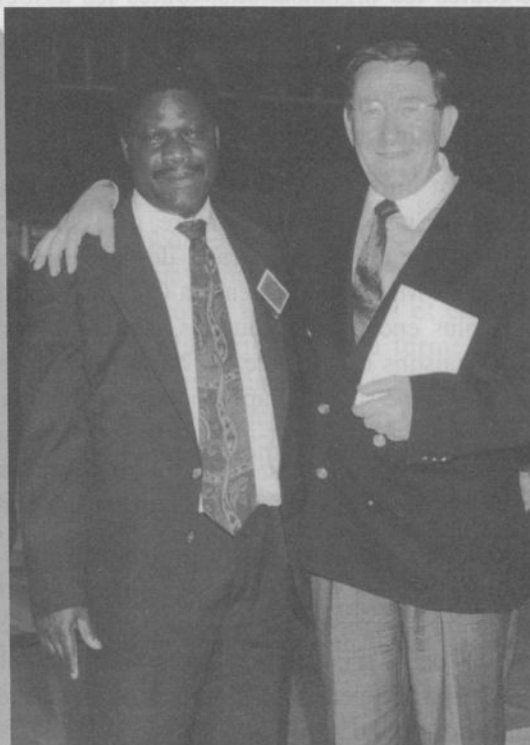
Dans l'immédiat, soyons présents, dès après-demain le 14 juin dans la manifestation pour la Paix.

Montreuil, le 12 juin 1992



INTERVENTION DE LOUIS VIANNET

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
DE LA CGT





Chers Camarades, Chers amis,

Laissez-moi, tout d'abord, au nom du Bureau Confédéral de la CGT et en mon nom propre, vous dire combien nous sommes heureux et satisfaits de vous accueillir à cette réception, à l'occasion de la tenue de notre 7^{ème} Conférence Nationale de l'Immigration.

Je ne prendrai pas le risque d'énumérer toutes les associations, toutes les organisations, toutes les personnalités qui se sont jointes ce soir aux délégués à la Conférence et à nous-mêmes, de peur d'en oublier..., mais je me félicite de vous retrouver nombreux et nombreuses à notre invitation fraternelle.

Mais si besoin était, votre présence à elle seule témoigne des liens forts, sincères, respectueux des pensées et personnalités de chacun, qui se sont noués au fil des ans et des luttes solidaires entre vous tous et toutes et la CGT.

Nous attachons une immense importance à ces liens avec toutes les organisations, toutes les associations, toutes les personnalités qui œuvrent, chacune à son créneau spécifique sur ce terrain essentiel de l'immigration et de la lutte contre le racisme, l'antisémitisme, l'intolérance de l'autre parce qu'il est différent.

La CGT est un syndicat. Son domaine d'intervention est donc, par principe et par nature, celui de la défense des intérêts matériels et moraux des immigrés en tant que salariés. Mais précisément, la CGT sait d'expérience que, plus encore que pour les salariés nationaux et pour des raisons d'évidence, la vie au travail des salariés immigrés ne saurait s'appréhender en la séparant de leur vie tout court, c'est-à-dire de leur langue, leur culture, leurs racines, donc de ce qui se passe dans leur pays, leur continent, leur famille et avec leurs amis.

Parce ce qu'ils subissent plus durement que les autres salariés, toutes les formes de l'exclusion sociale, les questions du logement, des transports, de l'école, de la formation, de la sécurité, etc., sont indissociables des questions qui relèvent à proprement parler de leur vie de salariés au travail.

Le syndicat CGT comprend et soutient l'attachement légitime des salariés immigrés à toutes leurs associations et leurs propres organisations. C'est donc dire, en d'autres termes, que si la CGT entend pleinement assumer ses responsabilités en tant que syndicat et inscrire son activité en ayant en tête la totalité des préoccupations et aspirations des salariés immigrés, elle souhaite développer une riche coopération avec toutes les structures qui dans tous les domaines, mènent une activité pour la défense et l'amélioration de la situation tant matérielle que morale des salariés immigrés.

Nos acquis sont déjà importants.

Je souhaite très sincèrement que cette 7^{ème} Conférence centrée, comme vous le savez sur le thème

"La CGT qu'il nous faut et des militants dont la CGT a besoin pour réaliser ses objectifs"

permette de poursuivre, élargir et enrichir les coopérations avec vous, dans le respect des identités de chacun, de chacune, pour nous entraider et nous renforcer mutuellement dans l'intérêt des salariés immigrés, et en raison même de l'enjeu de société qu'est aujourd'hui l'immigration en France et en Europe.

Ce n'est pas bien sûr à vous tous, qui le vivez quotidiennement, qui en discutez ensemble dans la Conférence depuis ce matin - et, de plus, à cette heure tardive ! - que je vais expliquer combien le patronat et bien des forces sur différentes partitions, tentent de faire des salariés immigrés les boucs-émissaires par qui tous les maux arriveraient !



Et en premier lieu le chômage, l'insécurité et la violence. Certes, aujourd'hui, la volonté de diviser, d'opposer, est érigée en stratégie globale ; elle dépasse la seule frontière français - immigrés. Elle est mise en œuvre à l'intérieur du salariat, entre catégories, entre secteurs, entre branches, mais aussi entre actifs et retraités, femmes et hommes, jeunes et vieux, salariés et paysans, parisiens et provinciaux.

Mais cette sorte de généralisation des divisions ne saurait nous conduire à sous-estimer que la division la plus dangereuse, la plus potentielle, la plus perverse et indigne, dirais-je, est celle que toutes ces forces tentent de mettre en œuvre à l'égard des salariés immigrés. La CGT vous le redit à nouveau, sincèrement, simplement et passionnément : elle fera tout ce qui est en son pouvoir pour lutter

dans tous les domaines et contre tous les aspects discriminatoires et provocateurs des stratégies à l'encontre des immigrés.

Et nous avons conscience qu'il va falloir faire plus encore dans notre activité sur ces questions, dans nos initiatives concrètes, dans nos explications. Car, la lucidité commande de voir que la période que nous vivons avec la ratification du traité de Maastricht peut être un élément supplémentaire attisant les tensions racistes.

La CGT a clairement affirmé ses positions : nous sommes résolument pour une construction européenne fondée sur le respect des peuples et des Nations, profitable à toutes les composantes par la mise en commun des potentialités et acquis de tous, soucieuse d'avancées sociales

pour tous, ce qui implique le maintien des acquis sociaux et des spécificités de chaque peuple de l'Europe.

L'Europe implique pour la CGT l'acceptation de l'autre, la découverte réciproque des cultures et des identités, l'enrichissement mutuel dans le respect des différences.

C'est dire combien nous jugeons sévèrement ceux qui confondent sciemment souveraineté nationale et nationalisme chauvin, défense de la Patrie et exclusion arrogante ou rejet des minorités, recherche de solutions aux questions de société dans la crise et racisme honteux contre les immigrés.

La CGT réaffirme sa position élaborée deus maintenant bien des années, quant à la légitimité matérielle et morale du droit de vote des étrangers résidant et travaillant en France, suivant certaines modalités. Et nous considérons que ce problème du droit de vote des étrangers ne saurait être l'arbre cachant l'immense forêt des conséquences négatives en chaîne du traité de Maastricht pour l'économie de la France, son agriculture, ses services publics, son industrie, ses acquis sociaux et ses conquêtes populaires dans le domaine si précieux des libertés démocratiques individuelles et collectives. Maastricht c'est à terme le risque d'une dégradation supplémentaire de la vie des immigrés et un facteur aggravant les risques d'exclusion sociale.

Oui, les salariés immigrés ont donc toutes les raisons, même si c'est encore plus difficile, plus compliqué que pour les salariés français, de prendre plus encore

Suite de l'article page 36



leur place dans le combat social, au coude à coude avec leurs camarades, leurs collègues français. Et pour cela nul miracle, nul spontanéisme : le poids, la place, la qualité de l'activité de la CGT ont et auront un rôle très important.

La syndicalisation à la CGT des salariés immigrés est ancienne, c'est un solide patrimoine que nous avons en commun, riche de traditions. Nous avons là des acquis solides. Mais chacun mesure qu'il nous faut, face à tous les enjeux, changer de braquet, démultiplier nos efforts. Et cela est vrai pour tout le salariat en France. Le mouvement syndical ne peut brutalement rester, en France, dans l'état de faiblesse organique dans laquelle il est.

C'est une question vitale, au sens propre. Elle a été le fil conducteur du 44^{ème} Congrès. Elle est au cœur de nos débats. Elle devra être portée par tous nos militants et militantes dans leurs activités syndicales de chaque jour.

Je ne saurais terminer cette courte allocution sans avoir une pensée pour vos pays, vos peuples, toutes les forces qui y agissent pour la démocratie, le progrès, le recul des politiques impérialistes, coloniales et néocoloniales. Ils et elles le font souvent dans des conditions difficiles, comme tant d'évènements de tous ces derniers mois,



notamment autour du Bassin méditerranéen, le provent. Est-il besoin, mais cela va encore mieux en le disant, de souligner combien la CGT est solidaire des militants et militantes, et en premier lieu des militants syndicaux, qui luttent pour les idéaux de liberté et de progrès et qui sont victimes de la répression, comme en ce moment au Maroc, le secrétaire général de la CDT à qui j'expr nouvelle fois notre totale solidarité.



Nous ne ménagerons aucun effort pour exiger partout le respect des libertés fondamentales, du droit syndical, du droit de grève et les prétentions patronales qui s'expriment en la matière dans l'actuelle session de l'OIT à Genève, montrent que ce n'est pas superflu.

Chers Camarades, Chers Amis,

Je vous souhaite une bonne poursuite des travaux de la Conférence. Elle sera, à n'en pas douter, une étape sérieuse dans le renforcement des solidarités, la construction des convergences de luttes, la lutte contre le racisme et pour l'amitié des Peuples.

Comme la tradition a souvent du bon, je vous invite maintenant à lever le verre de l'amitié.



D
E
C
L
A
R
A
T
I
O
N
S

Les participants à la 7^{ème} Conférence ont reçu des dizaines de messages d'organisations, associations ou personnalités de divers horizons et régions.

Ils témoignent tous de l'intérêt que ces travaux ont suscité bien au-delà des organisations de la CGT.

Il est bien évident que nous en pouvons les reprendre tous ici.

Signalons simplement que les délégués ont été particulièrement sensibles aux messages adressés par l'OUSA, la CISA, la FSM, le MRAP etc. et par plusieurs associations (Solidarité Algérienne en Europe, l'ATME, l'Association de Soutien aux Comités de lutte contre la répression au Maroc, les Amis d'Alger républicain en France, l'ATMF, l'ATF...).

Par ailleurs, les représentants de la CGIL, de la CGT-P, du Forum des Migrants et la Commission des Communautés Européennes ont pu suivre la totalité des travaux et ont fait des interventions dont nous reprenons ici quelques extraits.



et

M E S S A G E S



INTERVENTION DU REPRÉSENTANT DE LA CGIL (ITALIE)

Chers amis, et chers camarades

Au nom de la CGIL et en mon nom personnel, il me plaît de rendre un vibrant hommage aux camarades de la CGT pour nous avoir invités à cette 7^{ème} Conférence nationale sur l'Immigration. Permettez -moi avant tout de vous dire que mon organisation qui, depuis quelques années a pris en charge l'action pour l'intégration des travailleurs étrangers (et surtout des étrangers non-communautaires), a accueilli avec assez d'enthousiasme votre initiative et persiste à croire que le mouvement syndical en général a un rôle de premier plan pour la concrétisation des principes du droit et de la solidarité nécessaires à toute forme d'intégration des travailleurs.

Pour ce faire, nous persistons dans la conviction qu'un rapport continu d'échanges et de collaboration est aujourd'hui indispensable non seulement en tenant compte du processus d'intégration communautaire, mais aussi parce que le phénomène de l'immigration reste une question globale qui nécessite des efforts conjugués. De ce point de vue, nous pensons que la CES doit être un lieu de convergence des actions syndicales dans ce domaine.

(...) Je ne voudrais pas faire trop de rhétorique ni vous ennuyer outre mesure. mais, tout de même, permettez-moi de relever le caractère irréversible des flux migratoires dans le type de développement que connaît l'économie nationale, basée sur la dévalorisation de l'axe Nord/Sud et, en général, des rapports entre l'Occident et le reste du monde. Un exemple significatif : 20 % de la population mondiale dispose de 80 % des ressources économiques et les 80 % de la population mondiale dispose seulement de 20 % des ressources.

(...) L'immigration en Italie est un phénomène récent. En effet, l'Italie depuis longtemps a été un pays exportateur de force de travail. Aujourd'hui nous avons une présence de 920 000 étrangers communautaires et non-communautaires y compris les travailleurs et les étudiants. Les travailleurs non communautaires sont 730 000 avec une présence plus forte des américains (USA) qui sont plus de 100 000 personnes ;

puis viennent les marocains, les tunisiens, les philippins, les sénégalais (...)

Le caractère brutal et immédiat des flux migratoires a causé une surprise aussi bien aux autorités politiques qu'à la société civile lesquelles se sont trouvées "mal préparées" pour affronter le phénomène dans la seconde moitié des années 80. Le gouvernement, lié par les conventions internationales d'une part, et par les pressions soit du mouvement syndical soit du mouvement associatif d'autre part, a été contraint d'affronter la question en tentant de réglementer sans toute-

fois prévoir le recours au tribunal administratif.

(...) En définitive la tendance est vers une politique restrictive (Schengen)

Mouvement syndical et immigration : Quel rôle le mouvement syndical doit jouer aujourd'hui dans ce domaine ? Sans prétendre donner une réponse, je voudrais vous témoigner de l'expérience de mon organisation.(...) Notre dernier congrès l'année dernière a été décisif puisque dans le nouveau statut il y a un article (Art. 16) qui reconnaît les coordinations des immigrés aux différents niveaux de l'organisation, comme structure de direction politique et de proposition pour les questions de l'immigration.

La coopération syndicale reste d'une importance stratégique surtout avec les échéances de l'intégration communautaire. De ce point de vue, il faudrait essayer de faire de la CES un lieu de discussion et de confrontation sur la question de l'immigration et en outre il faudra établir des liens et des rapports-échanges avec les syndicats des pays d'émigration surtout sur les problèmes de sécurité sociale et de prévoyance.

Enfin il faudra prévenir (et non récuser) les exaspérations xénophobes soit dans le marché du travail soit sur le plan social et politique. Pour cela il faudra beaucoup investir sur l'information et sur la formation; c'est dans cette optique que la syndicalisation reste déterminante pour une solidarité agissante qui ne peut pas se réaliser sans la participation responsable des immigrés eux-mêmes. (...)



INTERVENTION DE M. JEAN-PIERRE BOBICHON DE LA COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

Je voudrais tout d'abord vous féliciter de la tenue de votre 7^{ÈME} Conférence nationale de l'Immigration. Cette initiative, je crois, participe à cet effort nécessaire de l'intégration, du respect de la dignité, de l'égalité des droits et des devoirs dans toute la société, mais aussi dans le mouvement syndical. Ensuite je voudrais m'associer aux propos chaleureux de Jean Bellanger, d'hier matin, en souhaitant une bonne fête à ceux et celles qui sont en train de célébrer "T'Aïd El Kébir" et vous transmettre un message de solidarité et d'espoir autour de cette question : Comment la CEE peut gérer positivement la réalité incontournable de l'immigration ?

- Arracher le mal par la racine ;
- Améliorer l'intégration des extra-communautaires.

1. La politique externe de la Communauté se fonde sur des accords commerciaux et de coopération de trois types

- a) Les accords de Lomé IV visant à renforcer la collaboration économique, commerciale et sociale entre la Communauté des Douze et 69 pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique. Renouvellement pour une période 5 ans, sous présidence française, d'un budget de 12 milliards d'ECU.
- b) La politique méditerranéenne rénovée est conçue pour améliorer la collaboration économique entre la CEE et les pays tiers du Bassin méditerranéen. Le budget, en augmentation était de 236 millions d'ECU en 1991.
- c) Le programme "Phare" mis en place pour aider à la restructuration économique, à la consolidation du processus de démocratisation en direction de pays comme la Pologne, la Hongrie, la Bulgarie, la Tchécoslovaquie, le Roumanie. En 1991, le budget d'assistance économique était de 803 millions d'ECU, sans compter les accords spécifiques avec des pays de la CEI. Avec les pays d'Asie et d'Amérique latine existe une série d'accords de coopération pour financer des actions de formation : 479 millions d'ECU sont consacrés à cette collaboration. La capacité de mise en place de toute une série de dispositifs d'aides d'urgence et d'aides alimentaires en cas de besoin.

2. Améliorer l'intégration de personnes extra-communautaires.

Les Etats-membres, en particulier ceux qui ont déjà une longue tradition d'accueil des immigrés mènent déjà des politiques nationales d'intégration sociale des étrangers.



La CEE, pour le moment au regard de l'actuel Traité, n'est pas compétente sur ce dossier. Malgré cette situation la question est de savoir comment la CEE peut apporter "une valeur ajoutée" aux politiques nationales ?
Par les accords bilatéraux : Convention de Lomé, Accords d'association CEE/Turquie, Accords de coopération avec les Etats du Maghreb, qui garantissent la non-discrimination des citoyens extra-communautaires en matière d'accès au marché du travail, de conditions de travail et de prestations de sécurité sociale.

Par l'attention que porte la Commission des Communautés européennes que préside J. Delors, à ne pas rendre l'accès aux programmes sociaux et régionaux de la CEE discriminatoires vis-à-vis des personnes extra-communautaires légalement établies dans la Communauté.

Par la déclaration solennelle du Conseil européen contre l'antisémitisme, le racisme et la xénophobie. Il faut souligner la volonté de la Communauté de promouvoir la consultation entre pays membres sur les politiques migratoires. Dans cet esprit la Commission des Communautés européennes a élaboré un système d'information réciproque et de consultation basé sur l'Art. 118 du Traité. L'objectif est de faciliter l'adoption de positions communes de la part d'Etats-membres, de progresser vers l'harmonisation des législations nationales concernant les non-communautaires et de promouvoir l'insertion de dispositions communes dans les accords bilatéraux.



C'est dans ce sens que le Traité de l'Union européenne - dit de Maastricht - prévoit comme question d'intérêts communs :

- La politique d'asile ;
- La politique d'immigration des ressortissants des pays tiers ;
- Les conditions d'entrée et de circulation des ressortissants des pays tiers ;
- Les conditions de séjour des ressortissants des pays tiers sur le territoire des Etats-membres, y compris le regroupement familial et l'accès à l'emploi ;
- la lutte contre l'immigration, le séjour et le travail irréguliers de ressortissants des pays tiers sur le territoire des Etats-membres.

Ce même Traité prévoit explicitement que "ces questions sont abordées dans le respect de la Convention européenne de sauvegarde des Droits de l'Homme et des libertés fondamentales... de la Convention relative au statut des réfugiés... en tenant compte de la protection accordée par les Etats-Membres aux personnes persécutées pour des motifs politiques".

Mais ce Traité n'interdit à aucun Etat-membre d'aller plus loin pour tendre vers plus d'égalité de droits entre les citoyens européens et citoyens ressortissants des pays tiers. Il s'agit de volonté politique, pour certains aspects du droit constitutionnel, et d'actes majeurs allant dans le sens du rapprochement des Communautés et des cultures, et non de prendre le risque d'accentuer le mal sournois qui ronge nos sociétés tels que la racisme et la xénophobie.

Lors du dernier Comité permanent de l'emploi - qui s'est tenu le 14 mai dernier - et qui regroupe des représentants de la CEE et des partenaires sociaux - ces derniers ont demandé d'adaptation au niveau communautaire d'une approche visant la pleine intégration des migrants. Ceci doit se traduire par des mesures destinées à assurer aux ressortissants des pays tiers sur le territoire des Etats-membres le droit au regroupement familial, le droit d'asile et l'accès à l'emploi.

Voici, chers amis, quelques réflexions que je voulais apporter à vos débats en me réjouissant d'avoir pu suivre les travaux de votre Conférence et avoir également contribué à son succès par l'apport de la documentation du Bureau de représentation en France de la Commission des Communautés européennes, ainsi que par la contribution financière de mes collègues de la Direction générale chargée des Affaires sociales et de l'emploi.

Je vous remercie de votre attention.

Jean-Pierre Bobichon

**UNION
GENERALE DES
SYNDICATS
PENITENTIAIRES**

Notre Union est désolée de ne pouvoir être présente à vos travaux compte-tenu de ses obligations syndicales.

Toutefois, elle a pleinement conscience des problèmes auxquels sont confrontés les travailleurs étrangers désignés comme bouc-émissaires des difficultés profondes que connaît la société française.

Les personnels fonctionnaires de la pénitentiaire sont ceux qui traitent les conséquences finales des décisions politiques par emprisonnement. Comme les autres détenus, les étrangers subissent les conditions déplorables d'un univers carcéral en crise. Cette situation favorise de l'intérieur exclusion et racisme.

Les participants de la 7^{ème} Conférence peuvent compter sur les militants de notre Union, pour combattre ces comportements inacceptables et œuvrer pour une réforme du système actuel qui est d'une urgente nécessité.

M . R . A . P .

Le Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les peuples (M.R.A.P.) adresse un salut fraternel aux délégués à la Conférence nationale de l'Immigration, de la CGT. Elle souhaite plein succès aux travaux qui permettront de lutter toujours plus fort contre les exclusions et de faire avancer l'égalité. Le MRAP affirme son entière solidarité dans ce combat.

La loi contre le racisme votée à l'unanimité de l'Assemblée nationale le 1^{er} juillet 1972 aura 20 ans dans quelques semaines. Le MRAP propose à la CGT de s'associer aux initiatives qui marqueront l'anniversaire de cette conquête qui a d'ailleurs été améliorée à plusieurs reprises au cours de la dernière décennie.

Tous ensemble contre le racisme et pour l'égalité.

11 juin 1992





MESSAGE D'ALPHONSE VERONESE

Secrétaire de la CGT

Chers Camarades,

J'assiste en ce moment, au titre de la CGT et au nom des travailleurs de France, à la 79^{EME} Conférence de l'OIT, à Genève. Je ne suis pas pour autant éloigné de vos préoccupations et des travaux de la 7^{EME} Conférence nationale.

Vous imaginez bien l'intérêt que j'ai porté à sa préparation afin que son contenu et son déroulement soient des plus fructueux pour assurer la promotion des travailleurs migrants et de leurs familles en France, et avec l'égalité des droits celle de chances.

Enfin sachez qu'en ce moment même l'OIT examine, au nom du groupe uni des travailleurs, une résolution concernant le rôle de l'OIT en vue de la protection et de la promotion de droits des travailleurs migrants et leurs familles, destinée aux gouvernements et aux employeurs comportant un ensemble de recommandations allant dans le sens de nos objectifs revendicatifs et d'action.

Faut-il vous dire combien est essentiel alors le renforcement de notre organisation largement ouverte à tous les travailleurs migrants pour en imposer l'application et le respect

Je vous souhaite bon travail et plein succès dans vos travaux.





MOTION DE SOUTIEN AUX TRAVAILLEURS ET LEUR FAMILLE

Depuis le 21 mai 1992, plus de 130 familles dont plus de 530 personnes de nationalité malienne, sénégalaise, mauritanienne, guinéenne, ivoirienne, algérienne, pakistanaise et française campent sur l'Esplanade de Vincennes sous la pluie, le soleil, en plein air, sans tente et sans sanitaire. Elles subissent aujourd'hui la politique anti-sociale du gouvernement, de la mairie de Paris et du patronat en matière de logement.

En situation régulière, ces personnes travaillent et certaines à la Ville de Paris que dirige Jacques Chirac. Elles disposent des ressources nécessaires pour payer leur loyer.

Considérant que la plupart des familles ont fait des demandes de logement depuis plus de 15 à 20 ans,

Considérant que ces travailleurs, qui campent sur l'Esplanade de Vincennes, contribuent au développement économique et social de la France,

Considérant que ce qui se passe à l'Esplanade de Vincennes démontre la dégradation de la politique du logement social alors que les autorités, le gouvernement et la Ville de Paris disposent des moyens de logement : 110 000 logements vides dans Paris, le droit de réquisition,

Les délégués réunis à la 7^{ème} Conférence nationale de l'immigration de la CGT les 11 et 12 juin 1992, après avoir examiné la situation que connaissent ces salariés et leur famille en lutte pour le relogement :

- Soutiennent la juste lutte que mènent les travailleurs de l'Esplanade de Vincennes,
- Protestent énergiquement contre le traitement cynique et humiliant infligé à ces hommes, femmes, enfants par les autorités, le gouvernement, Jacques Chirac, maire de Paris,
- Condamnent ce mépris qui porte fortement atteinte à la liberté, aux Droits de l'Homme, à la dignité des familles,
- Exigent :
 - le relogement immédiat de toutes les familles dans les conditions décentes,
 - la revalorisation et l'utilisation efficace du 1% logement, actuellement 0,45 %, permettant la construction de logements sociaux, répondant aux seuls besoins des travailleurs français et immigrés,
 - l'application du droit au logement aux plus démunis, dans le respect de la loi Besson,
 - l'accélération de l'attribution de logements du 1 % par les employeurs,
 - la levée immédiate et sans conditions du quota et de toutes formes de discrimination dans les attributions de logements, dans toutes communes confondues et élargir la possibilité de relogement des mal-logés en Ile-de-France, sans exclusive.

Montreuil, le 21 juin 1992



MOTION POUR LE RESPECT DU DROIT D'ASILE

7^{EME} Conférence nationale de l'immigration de la CGT, réunie à Montreuil, réaffirme son soutien à toutes les luttes pour le respect du droit d'asile.

Elle est solidaire des associations qui organisent l'appel à témoin sur le droit d'asile les 11, 12 et 13 juin à l'ASIEM, - 6, rue Albert de Lapparent - 75007 Paris -

Appel pour :

- La liberté de quitter le pays où l'on est menacé (problème de la "responsabilisation" des compagnies aériennes),
- La liberté d'admission dans un pays d'accueil (problème de filtrage à ses frontières, notamment dans les aéroports),
- La liberté d'être entendu dans des conditions équitables (problème des procédures d'examen de la demande d'asile, problème des restructurations d'organismes comme l'OFRA dans le seul but de diminuer le nombre de réfugiés politiques),
- La liberté de choisir un autre pays d'accueil en cas de rejet et possibilité d'y être accueilli.

La CGT, au cours de cette Conférence nationale de l'Immigration, attire l'attention de ses organisations régionales et départementales pour que l'information puisse circuler et l'action s'engager afin de défendre le droit d'asile là où il est remis en cause, notamment à Paris, Bordeaux, Nancy, Le Havre, Châlons-sur-Saône.





CONDAMNATION DU PROJET DE DIRECTIVE EUROPÉENNE SUR LE TRAVAIL DES JEUNES

Montreuil, le 12 juin 1992

Madame le Ministre,

Réunis en 7^{ème} Conférence nationale de l'immigration de la CGT, les délégués représentant les entreprises de différentes régions de France condamnent, sans réserve, le projet de directives européenne que votre Conseil supérieur de prévention des risques professionnels intitulé "Protection des jeunes au travail" va examiner ce jour.

Après suppression de l'interdiction du travail de nuit des femmes, c'est contre un droit acquis, celui des droits des enfants, qui est en marche.

Ce texte scandaleux va ouvrir la voie à l'exploitaiton des enfants. De dérogation en dérogation, c'est la porte ouverte à la levée de l'interdiction du travail des enfants qui va être mise en œuvre, y compris pour des travaux difficiles.

Les délégués de la Conférence exigent du gouvernement français le respect et l'affirmation du droit français, l'amélioration des garanties strictes pour le travail des jeunes après 16 ans.

Cette directive est la confirmation de la construction sociale européenne qui non seulement ne résout aucun problème mais tire l'ensemble des législations nationales vers le bas.

Affirmer une volonté réelle dans ce domaine, c'est s'engager résolument au niveau européen.

La CGT, pour sa part, est résolue à lutter pour mettre en place une législation qui interdise le travail des enfants et qui lutte efficacement contre le travail clandestin qui affecte, notamment dans presque tous les pays, les enfants et les adolescents.

Nous vous prions d'agréer Madame Le Ministre, l'expression de notre considération distinguée.

